

La Revue d'Egypte Economique & Financière

**Organe hebdomadaire d'information sur la vie économique
de l'Egypte et de l'étranger**

ADMINISTRATION et RÉDACTION
LE CAIRE ALEXANDRIE

30, Rue Kasr-el-Nil 9, Rue Rolo
Tel. 46165 Tél. 27360 (7 lignes)
B.P. 465 B.P. 624
Adresse Télégraphique "PUBLIOR"

Concessionnaire Exclusif
de la Publicité :

**SOCIÉTÉ ORIENTALE
DE PUBLICITÉ**
30, Rue Kasr-el-Nil, Le Caire
9, Rue Rolo, Alexandrie

ABONNEMENTS

EGYPTE ETRANGER

UN AN P.T. 100 Lst. 1.10
SIX MOIS P.T. 60 Sh. 18/-
LE NUMÉRO P.T. 3

Au Sommaire :

La Réforme Fiscale Égyptienne

Les Sociétés Foncières et l'Impôt sur les Revenus

Lois économiques et bon sens

Suggestions dangereuses

Les Assemblées Générales

S.A. des Tramways du Caire

Rapport du Conseil d'Administration pour l'Exercice 1937/38

Le Lancashire et l'Egypte

Les Pourparlers Commerciaux Anglo-Egyptien

Chronique des Assurances

Les Déchéances des Polices-Accidents.

Actualités Economiques

La tendance de la livre sterling. — La hausse des matières premières. —

La baisse des prix du pétrole.

La Page du Commerçant

RUBRIQUES :

Revue de la Presse Arabe - Echos et Nouvelles - Informations Financières - Informations Économiques de l'Étranger
Chronique de la Bourse des Valeurs - Lettre de Bruxelles
Revue Cotonnière - Revue du Marché de Gros.

La Réforme Fiscale Égyptienne

LES SOCIÉTÉS FONCIÈRES ET L'IMPOT SUR LES REVENUS

Comme on le sait, lors de l'étude du projet de loi imposant une taxe sur les revenus, la Commission Fiscale avait refusé d'admettre le point de vue des sociétés foncières qui estimaient qu'elles devaient être exemptées du paiement de cet impôt, à l'instar des autres propriétaires fonciers.

Acquittant déjà l'impôt foncier, elles deviendraient victimes d'une sorte de superposition d'impôts et ce au moment où la dévalorisation du coton rend leur situation assez précaire.

L'Union des Agriculteurs d'Égypte a donc jugé nécessaire, à cette occasion de mettre en lumière l'oeuvre éminemment utilitaire accomplie en Égypte par les sociétés foncières, et de souligner les lourdes charges auxquelles elles sont déjà assujetties, du fait de l'impôt foncier.

Elle a entrepris une enquête auprès de ces sociétés. Les résultats de cette enquête se trouvent à la base de l'étude que nous publions ci-dessous. Comme en s'en rendra compte, le rôle social, économique et fiscal joué par les sociétés foncières en Égypte a permis au pays d'accroître dans une large mesure son patrimoine social et d'augmenter ses revenus, et a rendu les plus grands services à sa population rurale. Nous croyons que cela suffirait pour faire bénéficier les sociétés foncières, à l'instar des autres propriétaires fonciers, de l'exemption du paiement de l'impôt sur les revenus.

Le Parlement Égyptien a été saisi de la nouvelle législation fiscale, qu'il est en train d'étudier attentivement. Il ne serait donc pas sans intérêt de lui fournir le plus de données possible afin que députés et sénateurs puissent se faire une idée nette des répercussions que le nouveau régime fiscal est appelé à provoquer dans la vie économique du pays.

Nous nous attacherons, ici, plus particulièrement à l'impôt sur les revenus.

Comme l'indique son nom, l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers, sur les bénéfices commerciaux et industriels et sur les revenus du travail ne s'applique qu'à certaines catégories de revenus clairement spécifiés et n'affecte pas les revenus agricoles. D'ailleurs, au cours de l'élaboration des nouvelles lois fiscales, il

a été clairement spécifié que les revenus agricoles ne pouvaient être taxés de ce chef, puisque les propriétaires des terres acquittaient déjà l'impôt foncier. Dans ces conditions, on ne comprend pas que les sociétés foncières n'aient pas bénéficié de cette réserve et soient obligées d'acquiescer, à l'instar des entreprises commerciales et industrielles l'impôt sur le revenu.

Pourtant, dans la note explicative préparée par le Président de la Commission fiscale sur le projet de loi établissant l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, il a attiré l'attention de la commission sur le fait que l'impôt proposé créerait pour les sociétés foncières payant déjà l'impôt foncier une sorte d'infériorité. Le Président a ajouté qu'il ne faut pas oublier que certaines de ces sociétés ne doivent pas être découragées parce qu'elles contribuent à l'amélioration des terres déjà livrées à la culture ou à la mise en valeur des terres jusqu'ici incultes. La commission n'a pas cru devoir se rallier au point de vue de son président. Elle a estimé que les sociétés anonymes foncières devaient être placées sur le même pied que les autres sociétés anonymes.

Cependant le président de la commission avait attiré l'attention de ses collègues sur les services rendus à la collectivité par les sociétés foncières d'Égypte. Sans elles, sans leurs efforts et sacrifices, d'immenses étendues de terres aujourd'hui cultivées seraient encore en friche. Partout ailleurs, dans les pays neufs le défrichement et la mise en culture des terres a valu aux entreprises qui s'y sont consacrées des primes et subventions de l'Etat. En Égypte l'initiative privée a pris tous les risques à sa charge. Et risques et sacrifices apparaissent sur les bilans annuels de ces sociétés depuis leur fondation. Pendant de longues années, dividendes minimes ou même pas de dividendes pour les actionnaires. Est-ce au moment de la plus grande incertitude sur les prix des produits agricoles; est-ce dans une période des plus difficiles que traverse la propriété foncière que les nouveaux impôts doivent aggraver les charges déjà lourdes qui frappent cette catégorie de contribuables? Il ne s'agit plus d'encouragement ou de gratitude, mais de simple justice et du respect des principes de base de la réforme fiscale projetée.

Nous allons donc essayer de déterminer quel fut le rôle social économique et fiscal joué par les sociétés foncières en Égypte depuis leur création. Evidemment les renseignements que nous donnons demeureront incomplets, car de nombreuses sociétés créées il y a une quarantaine d'années ont disparu, englouties par la crise économique de 1907. Les chiffres que nous publions dans cette étude, ne s'appliquent qu'aux sociétés survivantes. Cette lacune loin d'amoinrir nos arguments ne fait que les renforcer puisque nous tendons à démontrer que les quelques profits réalisés par les sociétés foncières sont bien au-dessous des véritables sacrifices qu'elles ont consentis au cours de leur existence.

10. LE ROLE SOCIAL DES SOCIÉTÉS FONCIÈRES

Les sociétés foncières ont rempli en Égypte un rôle social de tout premier plan. Lorsque la plupart d'entre elles furent créées soit entre 1885 et 1905, l'Égypte ne comptait comme superficie cultivable que 5 millions de feddans environ. Aujourd'hui cette superficie atteint environ 5.800.000 feddans. Nous prétendons que cette augmentation de 16 % est due avant tout aux travaux d'amélioration exécutés par les sociétés foncières sur leurs propres terres et aux méthodes qu'elles ont inculquées d'une façon générale au paysan égyptien. Grâce aux immenses capitaux qu'elles ont investis dans le pays, elles ont pu construire tout un réseau de drains et de canaux qui ont servi non seulement à l'amendement de leurs propres domaines mais encore ont rendu les plus grands services aux terres avoisinantes. Enfin les sociétés foncières ont tenu avant tout à faire profiter le paysan égyptien de l'amélioration du sol en lui vendant les terres qu'elles avaient ainsi amendées. Le tableau que nous publions ci-dessous en constitue une preuve irréfutable. Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, ces chiffres contiennent évidemment des lacunes, car, il nous a été impossible de tenir compte de la superficie des terres vendues par les sociétés disparues. Enfin si nous n'avons pas cru devoir indiquer les noms des sociétés, nous tenons à la disposition de qui de droit les documents prouvant l'authenticité des chiffres publiés ci-bas :

Super. Primitive	Super. Améliorée	Super. Vendue	Super. Restante
Fed.	Fed.	Fed.	Fed.
3.782	9.400	4.132	5.650
3.414	9.400	5.016	4.397
5.113	765	131	4.982
71.063	30.000	1.399	62.663
16.130	13.530	11.979	4.151
148.298	98.720	85.061	62.237
14.000	12.000	4.200	5.800
19.588	15.000	15.191	4.406
7.350	500	1.345	5.950
4.187	3.200	3.800	1.300
14.311	14.311	14.311	—
37.471	37.471	22.507	14.964
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
356.707	244.297	169.002	183.500

Comme on a pu le voir par le tableau ci-dessus, près de 70% des terres achetées par les sociétés ont pu être améliorées. Et si l'on songe qu'il s'agissait soit de terres désertiques, comme celles de la Kom-Ombo, soit de fonds de lacs ou des terres salées ou marécageuses, on pourra se rendre compte que cette proportion de 70% constitue un pourcentage fort élevé. D'autre part, les terres vendues, et qui avaient été complètement améliorées représentent près de 50% des superficies achetées par les sociétés foncières, et près de 80% des superficies améliorées. On voit donc bien, comme nous l'avons dit plus haut, que l'objet principal des sociétés foncières était avant tout d'améliorer les terres et de les vendre ensuite au paysan égyptien, leur faisant ainsi profiter de tous les travaux accomplis

par elles et des énormes dépenses qu'elles avaient effectuées.

Cette sage politique des sociétés foncières a permis d'accroître dans une large mesure le bien-être du fellah et d'élever son rang social. Par la vente de leurs terres, les sociétés ont contribué largement à la transformation progressive des ouvriers agricoles, à l'origine, en métayers, puis en locataires et enfin en propriétaires, et ceci grâce aux économies réalisées par leur labeur **sur les terres mêmes qu'ils ont fini par acquérir.**

Le tableau que nous publions ci-dessous permettra de se rendre compte de l'important accroissement du nombre de petits propriétaires entre 1910 et 1936, accroissement dont le mérite revient en premier lieu aux sociétés foncières.

clairement si l'on tient compte que certaines de ces sociétés ont créé de véritables villages, contribuant ainsi à peupler des zones qui, il y a une trentaine d'années étaient désertiques.

20. LE ROLE ECONOMIQUE DES SOCIETES FONCIERES

Le tableau ci-dessus montrait que les sociétés foncières avaient réussi à améliorer une superficie d'environ 250.000 feddans, augmentant ainsi le patrimoine économique du pays. Ces terres qui étaient improductives permettent aujourd'hui au pays d'accroître sensiblement ses revenus agricoles. Si l'on estime à L.E. 6 à 7 le revenu brut par feddan, il est permis de dire que grâce aux efforts déployés par les sociétés foncières, grâce aux nombreux capitaux qu'elles ont investis pour l'amélioration de ces terres, les revenus bruts agricoles de l'Egypte ont augmenté d'une somme de L.E. 1 1/2 à 1 3/4 million par an. Nous avons à bon escient pris pour base les revenus bruts, car nous estimons que la plus grande partie de l'argent dépensé, reste en Egypte : salaires aux fellahs, loyers des terres; impôts, droits de douane sur l'importation des engrais, etc., etc.

On pourrait prétendre, et c'est ce qu'avancent généralement certains milieux intéressés, que les sociétés foncières ont elles-mêmes tiré grand profit de leur travail et de leur argent, que les bénéfices réalisés ont plus que compensé les capitaux investis. Or ceci est loin d'être vrai et nous allons le prouver chiffres en main. Comme pour le précédent tableau nous n'indiquons pas le nom des sociétés, pas plus que les chiffres se rapportant aux entreprises disparues.

Années	Propriétés de plus d'un feddan à 5 feddans		Propriétés de plus de 5 à 10 feddans	
	Nombre	Superf.	Nombre	Superficies
1910	462.368	999.703	75.388	524.612
1920	504.341	1.059.609	79.077	546.296
1936	563.237	1.144.358	84.038	557.133

Ainsi, en l'espace de 26 ans, le nombre de propriétaires de terres d'une superficie d'un à 5 feddans a augmenté de plus de 20% et celui des propriétaires de terres d'une superficie allant de 5 à 10 feddans de près de 15%. Aujourd'hui, les petits propriétaires fonciers représentent 27% du nombre total des propriétaires ruraux de l'Egypte.

Il n'est pas sans intérêt de comparer la politique adoptée ainsi par les sociétés foncières avec celle généralement pratiquée par les particuliers. Ceux-ci, qui bénéficieraient de l'exemption de l'impôt sur le revenu tendent à accroître leurs domaines. Les fellahs travaillant sur les domaines des particuliers ont ainsi infiniment moins de chance de devenir propriétaires. Or il est incontestable que le développement de la petite propriété constitue l'une des meilleures garanties possibles contre les bouleversements sociaux.

Signalons enfin qu'une population qu'on peut évaluer à environ 200.000 habitants vit actuellement soit sur les terres des sociétés, soit de ces terres. On ne peut donc contester la belle

oeuvre sociale accomplie par l'ensemble des sociétés foncières d'Egypte, oeuvre qui apparaît encore plus

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME

**Capital: 400 millions de francs
ENTIÈREMENT VERSÉS**

Réserves: 441 millions de francs

ALEXANDRIE - LE CAIRE - PORT-SAID
ISMAILIA (Bureau hebdomadaire)

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

**LOCATION DE COFFRES-FORTS
A DES CONDITIONS AVANTAGEUSES**

Capit. Invest.	Bénéf. Distrib.	Pertes à ce jour	Existence
L.E.	L.E.	L.E.	Années
1.170.000	2.310.000	—	34
600.000	102.000	40.700	33
500.000	330.000	—	33
250.000	15.000	—	9
500.000	267.000	—	33
1.259.000	216.000	136.000	41
639.000	1.127.240	—	57
412.000	—	—	30
500.000	1.000.000	—	39
375.000	—	—	12
300.000	327.000	—	50
1.060.000	—	—	31
<u>7.565.000</u>	<u>5.691.240</u>	<u>176.700</u>	

Ainsi, plus de 7 1/2 millions de livres ont été investis par les sociétés foncières. Elles n'ont retiré au bout de 40 ans en moyenne qu'une somme nette de 5 1/2 millions, soit un revenu annuel de 140.000 livres environ ou moins de 2 pour cent du capital investi. Quelques sociétés n'ont rien distribué pendant toute leur existence. Certaines autres ont distribué des coupons qui, en moyenne, n'ont pas dépassé 1 à 2%. Si l'on ne tient compte que des sociétés foncières du Nord qui ont une exploitation purement agricole, notamment cotonnière et rizicole, on arrive à des résultats encore plus frappants: les bénéfices annuels moyens pendant toute la durée de leur existence n'ont pas réussi à dépasser 1% pour la plupart d'entre elles.

On voit donc bien que l'allégation que les sociétés foncières ont réalisé d'énormes bénéfices est dénuée de tout fondement. Il suffirait d'ailleurs de comparer le cours en bourse des titres de ces sociétés avec leur valeur nominale pour se rendre compte que loin d'avoir progressé, ces sociétés sont toujours en proie à des difficultés. En voici quelques exemples :

Sociétés :	Valeur nominale	Valeur en Bourse
Gharbieh Land	L. 4	L. 1 3/32
Anglo-Eg. Allot.	L. 4	L. 3 7/16
Union Foncière	L. 5	L. 2 27/32
Sidi Salem	L. 4	L. 0 1/2

Sociétés :	Reven. Agric.	Rev. Divers.	Rec. br.	Dep.	Bén. net
Aboukir	16.935	7.273	24.208	19.170	5.038
Agricole et Industrielle	4.600	4.682	9.282	8.648	644
Anglo-Allot.	12.374	7.909	20.283	10.599	9.683
Béhéra	55.292	57.602	112.894	74.629	38.265
Gharbieh	13.258	9.340	22.598	12.498	3.200
Kom-Ombo	162.821	502	163.323	58.097	105.226
New-Egyptian	20.236	12.452	32.688	13.246	19.442
Sidi Salem	24.248	—	24.248	22.844	1.404
Union Foncière	24.598	12.839	37.437	31.332	6.105
	<u>334.362</u>	<u>112.599</u>	<u>446.961</u>	<u>258.063</u>	<u>188.997</u>

Comme on le voit, les revenus divers ne représentent que les 25% des recettes brutes pour l'ensemble de ces sociétés, et cela grâce au fait qu'une

Aboukir Cy. L 1 Sh. 11/1 1/2
Dakahlieh Land L. 4 L. 2 7/8

Des sociétés dont les titres se cotent en bourse sensiblement au dessous de leur valeur nominale, ne peuvent avoir réalisé d'énormes bénéfices comme certains voudraient le faire croire.

3o. LE ROLE FISCAL DES SOCIETES FONCIERES

Dès leur création, les sociétés foncières furent assujetties à des impôts. Elles eurent à acquitter des droits proportionnels sur les achats et les ventes des terres. Elles durent payer l'impôt foncier et plusieurs autres taxes.

Suivant les éléments que nous avons pu recueillir, on peut estimer à L.E. 90.000 environ les montants annuels des impôts fonciers que les sociétés acquittent actuellement. Ce chiffre est très élevé, surtout si on le compare avec le montant des bénéfices nets réalisés par les sociétés. On a prétendu lorsque fut rejetée la proposition des sociétés foncières, que ces dernières ne retireraient pas tout leur profit de l'exploitation agricole, que les revenus provenant de leurs activités mobilières constitueraient un appoint très important pour leurs bénéfices. Le tableau que nous publions ci-dessous prouvera que ce n'est nullement le cas, et qu'à une ou deux exceptions près, les revenus mobiliers ne sont qu'un simple complément des recettes agricoles.

société, la Béhéra tire d'une de ses activités principales, le dragage et les ateliers plus de 50% de ses revenus. Si les sociétés foncières

n'avaient pas de ressources provenant d'une autre activité, elles auraient non seulement réalisé des bénéfices minimes, mais encore subi des pertes importantes. En effet, comme on peut le constater par les chiffres ci-dessus, les dépenses de la plupart d'entre elles dépassent largement leurs revenus agricoles.

Et si l'on compare les impôts fonciers que payent ces sociétés avec les chiffres ci-dessus, on arrive à des constatations fort intéressantes. En effet, les impôts payés par les sociétés foncières, représentent 35,5% de leurs dépenses totales. Ils s'élèvent à 27% des revenus agricoles et à 48% des bénéfices nets. Enfin, ils représentent 20% des recettes totales brutes.

On voit donc bien par là, que les sociétés foncières sont fort handicapées par les impôts qu'elles acquittent et qu'il serait dangereux de les frapper de nouvelles taxes.

4o. CONCLUSION

Nous croyons avoir suffisamment mis en lumière le rôle important joué par les sociétés foncières dans la vie sociale et économique du pays. En présence des chiffres que nous publions, on ne peut nier que la contribution des sociétés foncières à l'accroissement du patrimoine social de l'Egypte et à l'augmentation de ses revenus soit des plus importantes. On ne pourrait dire, en outre, qu'elles n'acquittent pas de lourds impôts ni non plus qu'elles réalisent d'énormes bénéfices. Comme nous l'avons montré, les actionnaires de ces sociétés n'ont touché pendant 40 ans qu'une moyenne de 2% d'intérêt, et ce pourcentage disparaîtrait même si l'on devrait tenir compte de toutes les pertes subies par les sociétés qui ont disparu au cours des crises d'avant guerre.

Aussi nous voulons espérer que les honorables députés et sénateurs comprendront l'intérêt majeur qu'il y aurait à modifier le projet de loi établissant l'impôt sur le revenu en décidant qu'il n'est pas applicable aux sociétés foncières. Outre que cette mesure constituerait pour ces entreprises un sérieux encouragement à persévérer dans leur bienfaisante activité, elle ne représenterait pour le Trésor Egyptien qu'une bien mince moins-value : 10.000 livres tout au plus, soit un infime pourcentage par rapport aux quelques millions que compte recueillir le gouvernement égyptien de l'application des nouvelles lois fiscales.

LEON NEUMAN.

Cet article a paru dans le numéro d'octobre 1938 du Bulletin de l'Union des Agriculteurs.

LOIS ÉCONOMIQUES ET BON SENS

SUGGESTIONS DANGEREUSES

La «Revue d'Egypte Economique et Financière» a, dans son dernier numéro publié un article, étudiant certain aspect de la question touristique en Egypte. Le but principal de cet article, dû à la plume de notre rédacteur en chef, était de souligner avec netteté les dangers inhérents à une proposition émise, il y a quelque temps, et visant à établir le contrôle des changes dans ce pays, afin d'empêcher ce qu'on a appelé « la fuite des capitaux égyptiens ». Quoique les autorités aient démenti qu'elles avaient l'intention d'appliquer des propositions de ce genre, M. Neuman, a jugé avec raison, nécessaire, de mettre les choses au point, à la lumière non seulement des lois de la science économique, mais aussi de la logique et du bon sens.

Nous ne voulons donc pas, ici, reprendre l'étude du fond de la question. Ceux que ce point de vue intéresse pourront se reporter à l'article dont nous parlons.

Notre but est simplement de faire part à nos lecteurs des réflexions, que la proposition abraca-dabrante dont nous faisons mention plus haut, nous a suggérées.

L'économie politique est, peut-être, une science bien jeune encore, et qui n'en est qu'à ses premiers pas. N'empêche que, dans le domaine économique il existe comme partout ailleurs, *des lois intangibles qu'il faut apprendre à connaître et à respecter* si l'on ne veut pas aller au devant, non seulement des plus grandes déceptions, mais aussi des plus sérieux dangers.

Il est naturellement beaucoup plus difficile à un étudiant des sciences économiques, qu'à un étudiant des sciences physiques ou chimiques de parvenir à des conclusions *vraies*. La physique, la biologie et les autres sciences de ce genre ont le bonheur inestimable de ne pas voir la découverte de leurs lois faussées par des considérations d'ordre politique. L'hydrogène et l'oxygène s'unissent dans les mêmes proportions pour former de l'eau, que la synthèse se passe en Allemagne, en Russie, en Japon ou en Chine. Il n'existe pas de lois physiques nationales socialistes, et d'autres lois physi-

ques communistes. Elles sont exactement les mêmes, et aucun nazi ou partisan de Staline ne serait assez fou pour le nier.

Dans le domaine économique, il existe aussi des lois, qui veulent que certaines causes produisent toujours et partout les mêmes effets. L'impression erronée qu'il n'en est pas ainsi provient de l'ignorance dans laquelle on se trouve concernant le jeu de la plupart de ces lois. La confusion qui règne aujourd'hui à ce sujet provient justement de cette ignorance. Ce qui tend à rendre la situation plus confuse encore, c'est que les divers partis politiques se sont saisi des sciences économiques les cuisinant à toutes les sauces, leur faisant subir les déformations les plus extraordinaires, enfin transformant ce qui ne devrait être que l'étude et la recherche impartiale des lois, en un conflit acerbe de doctrines basées non sur des faits, mais des sentiments, et des passions.

On comprend, pour utiliser une expression devenue à la mode, que le «prestige» des sciences économiques se soit ressenti de cet état de choses si regrettable.

De là à conclure que chacun peut «faire» de l'économie politique il n'y a qu'un pas. Et trop nombreux sont ceux qui le franchissent allégrement !

Et voilà pourquoi, pour en revenir à l'Egypte, nous nous voyons inondés de propositions et de projets les plus singuliers et les plus ahurissants, destinés, suivant leurs fiers auteurs à «sauver le pays» et à le remettre sur le chemin de la prospérité.

L'Egypte a, Dieu merci, à sa tête, des hommes compétents qui connaissent à fond les besoins de leurs pays, qui sont des *experts* dans l'art de gouverner, et qui ne se laisseront pas influencer par les billevesées de certains pseudo-économistes, fort bien intentionnés, mais fort mal renseignés.

(Lire la suite en page 17)

BANQUE MISR

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

Siège Social : Au Caire, Rue Emad-El-Dine

Succursales : A Alexandrie, Rue de Stamboul

AGENCES et BRANCHES

Mousky (Caire) et Rod el Farag (Caire), Mansourah, Tantah, Méhalla Kébir, Benha, Mit Ghamr, Chébine El Kom, Zagazig, Fayoum, Béni-Souef, Maghagha, Béni Mazar, Minia, Bébā, El Fachn, Dairout, Mallawi, Assiout.

LA BANQUE MISR FAIT TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

LE LANCASHIRE ET L'EGYPTE

LES POURPARLERS COMMERCIAUX ANGLO-ÉGYPTIENS

Mercredi matin, le ministre des Finances, S.E. le Dr. Ahmed Maher, a signé un arrêté nommant la délégation égyptienne chargée d'entamer les négociations avec la mission du Lancashire.

L'arrêté indique que les négociations ont pour but de développer les relations économiques entre l'Égypte et l'Angleterre.

Le Comité comprend :

S.E. Amin Osman pacha, sous-secrétaire d'Etat au Ministère des Finances ;

S.E. Sadek Henein pacha, administrateur, directeur général de la Compagnie des Eaux du Caire.

Le Dr. Fouad Sultan, membre du Conseil d'Administration de la Banque Misr ;

Mohamed Farghali bey, Président de la Commission de la Bourse de Minet el Bassal ;

Hussein bey Fahmy, directeur du département des tarifs à l'Administration des Douanes ;

M. Croia, commissaire douanier au Ministère des Finances ;

Ahmed Sélim effendi, directeur du Service des Tarifs au Ministère du Commerce ;

Amin effendi Fikry, secrétaire financier adjoint au Ministère des Finances.

L'arrivée de la Délégation britannique

Les délégués des industries cotonnières du Lancashire, qui sont venus en Égypte pour discuter avec le gouvernement égyptien la question des droits de douane sur les cotonnades, ont débarqué mercredi matin à Port-Saïd et sont arrivés au Caire par le train de 10 h. 30 p.m.

Le chef de la mission, Sir Thomas Barlow, est arrivé à Alexandrie dans la soirée de jeudi venant d'Angleterre par la voie des aéro.

Les membres de la mission comprennent : M.E.T. Casdagli, membre de la Chambre de Commerce de Manchester; M.H. Borke, sectional secretary de la Chambre de Commerce de Manchester; M.R. Fraser, du Board of Trade et M.J.W. Cousins, du secrétariat du Board of Trade.

Le chef et les membres de la mission auront des entretiens avec le Président du Conseil, avec les Ministres du Conseil, avec les Ministres des Finances et du Commerce et avec les industriels égyptiens qui s'intéressent à la question dès leurs arrivées au Caire.

La Conférence Economique anglo-égyptienne a été inaugurée hier, à midi, au ministère des Finances en présence de S.E. le Dr. Ahmed Maher.

Le président et les membres de la Mission du Lancashire ont été présentés au ministre des Finances par M. Selous, conseiller commercial à l'Ambassade de Grande-Bretagne, qui a offert un déjeuner en leur honneur.

S.E. le Dr. Ahmed Maher prononce l'allocution suivante :

J'ai le plus grand plaisir de vous souhaiter, au nom du Gouvernement Egyptien, la bienvenue dans notre pays. Je suis convaincu que votre visite contribuera à raffermir encore les liens si étroits d'amitié qui unissent nos deux pays et que le Traité Anglo-Egyptien d'Amitié et d'Alliance est venu si heureusement consolider.

La composition de votre Délégation ayant à sa tête Sir Thomas Barlow, assisté par les représentants distingués de la Chambre de Commerce de Manchester et par le délégué du Board of Trade nous est un sûr garant que nos conversations seront empreintes d'un esprit d'objectivité et de compréhension mutuelle et je n'ai aucun doute que la vaste expérience de ceux qui entreprendront ces conversations ainsi que la bonne volonté réciproque faciliteront la tâche commune et qu'ainsi nous aboutirons, je l'espère, à une solution sauvegardant tous les intérêts en jeu.

Ce dont je peux vous assurer, c'est que nous examinerons avec la plus grande bienveillance vos suggestions et que nous nous efforcerons de répondre à vos desiderata, dans la mesure où nous pourrions le faire sans nuire à notre économie nationale et surtout aux intérêts de notre industrie de filature et de tissage.

Comme vous le savez sans doute, le seul objectif visé par le récent relèvement du tarif douanier était de venir en aide à une industrie nationale en voie de développement et qui se trouvait, par l'effet d'une très forte concurrence étrangère, menacée dans son existence même.

Vous pouvez être assurés, Messieurs, qu'aucun effort ne sera épargné, de notre part, pour aider à trouver la solution qui, sauvegardant les intérêts essentiels de notre industrie, permettrait de donner satisfaction aux demandes raisonnables du Lancashire et je forme le vœu que vos experts, unissant leurs efforts avec les nôtres, réussissent à établir la solution la plus adéquate et qui concilierait les divers intérêts en présence. Déjà un travail préparatoire et des échanges de vues ont permis de déblayer le terrain en mettant fin à des appréhensions injus-

tifiées, bien qu'il semble qu'il ne se soit pas écoulé assez de temps pour permettre de se rendre compte exactement des répercussions.

En terminant, je dirai que vous pouvez compter sur la bonne volonté de notre Commission et du Gouvernement Egyptien et vous pouvez être certains que nous n'épargnerons aucun effort pour resserrer encore plus les relations entre nos deux pays à leurs avantages réciproques.

La réponse de Sir Thomas Barlow

Excellence,

Je peux vous assurer, en mon propre nom et au nom de mes Collègues, que nous sommes venus ici animés du meilleur esprit de bonne volonté et je suis sûr que nous poursuivons nos discussions dans cet esprit, nous suivrions la meilleure méthode pour aboutir à un succès.

Nous savons bien que la question qui nous préoccupe n'est pas facile à résoudre et qu'il est absolument nécessaire pour vous de considérer en premier lieu les intérêts de votre industrie nationale. Nous sommes d'avis, cependant, que vos intérêts et les nôtres se rencontrent dans une grande mesure en cela que nous souffrons tous les deux d'une concurrence étrangère qui n'est pas, si je peux dire, juste. Il est évidemment indispensable pour l'Égypte de continuer à importer — pour combien d'années encore, il n'est pas possible de le dire, mais pour bon nombre d'années encore — une quantité de tissus cotonniers.

Je suis bien sûr, Excellence, que dans nos discussions nous trouverons une méthode pour ajuster ces intérêts qui paraissent être en conflit et je peux vous assurer, Excellence, que nous sommes animés moi et mes collègues, des mêmes sentiments, que ceux que vous venez d'exprimer et que nous ferons tout notre possible pour trouver une solution satisfaisante.

La clôture

S.E. le ministre des Finances clôture la réunion en disant :

Je pense que nous n'allons pas aujourd'hui entrer dans les détails. Vous allez vous réunir dès demain selon votre accord avec S.E. Amin Osman Pacha, pour entreprendre cette tâche qui, comme vous le dites, paraît assez difficile. Mais justement parce qu'elle est difficile, je suis sûr qu'on aura de part et d'autre la volonté de la résoudre en vue d'arriver à concilier les intérêts des deux pays amis.

* * *

Les délégués anglais et égyptiens se réuniront aujourd'hui, à 10 h. a.m.

Les Assemblées Générales

S.A. DES TRAMWAYS DU CAIRE

Rapport du Conseil d'Administration pour
l'Exercice 1937/38

Le 19 octobre 1938, les actionnaires de cette Société se sont réunis à Bruxelles. Voici le Rapport du Conseil qui leur fut présenté :

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'exercice 1937/38 et de soumettre à votre approbation le bilan et le compte de profits et pertes arrêtés au 30 juin dernier.

Le Bilan comprend :

A l'Actif :

Premier établissement ... 162.298.070,93

a) Matériel non réévalué 78.832.474,—

En augmentation de fr.

6.558.603,75

notamment

pour travaux

aux voies et

équipements

électriques,

modernisation

de matériel

roulant, pose

de câbles et

installation

d'un groupe

transformateur - redresseur

à la sous-station

Maspéro, déduction

faite d'amortissements

divers.

b) Matériel réévalué 83.465.596,93

En diminution

de fr.

7.852.083,86

pour amortissement,

par prélèvement

sur le fonds de

renouvellement

du matériel

réévalué, de

matériel

supprimé de l'inventaire.

Portefeuille 38.236.614,61

Ce compte, qui n'a pas subi de modification, représente pour la presque totalité nos participations dans la Société Egyptienne d'Electricité et dans The Egyptian General Omnibus Cy.

Service financier 28.669.084,79

Montant des disponibilités en caisse et en comptes courants à vue et à terme.

Cautionnements 627.100,—

Solde précédent.

Approvisionnement de l'exploitation 12.504.381,90

Approvisionnements en magasin et travaux en cours dans les ateliers.

Débiteurs divers 1.808.450,35

Comprenant, entre autres, les débiteurs de l'exploitation et les sommes dues par divers.

Comptes débiteurs 1.075.446,90

Représentant les comptes débiteurs de l'exploitation.

Comptes d'ordre 701.300,43

Dépôts de titres en banques, cautionnements statutaires et divers.

Total de l'actif, fr. 245.920.449,91

Au Passif :

Capital 125.000.000,—

Représenté par 540 000 parts sociales sans désignation de valeur.

Fonds de réserve légale 12.500.000,—

Inchangé.

Fonds d'amortissements du premier établissement 10.977.000,—

En augmentation de 1.457.000 fr. dotation de l'exercice.

Fonds de renouvellement du matériel réévalué ... 42.372.640,58

La diminution de fr.

3.286.199,82 représente la

différence entre le prélèvement

pour amortissement de matériel

réévalué, supprimé de l'inventaire,

et la dotation

de l'exercice.

Fonds de renouvellement du matériel non réévalué 10.156.855,28

Montant du compte Renouvellements figurant au bilan précédent, augmenté de fr. 2.465.696,53 pour dotation de l'exercice.

Fonds d'assurance contre les accidents et divers 4.601.679,44

Sans variation.

Obligations restant à rembourser 8.465.068,07

Obligations non encore présentées à l'encaissement.

Coupons d'actions et d'obligations restant à payer 716.568,35

Créditeurs divers 8.095.203,53

Comprennent les créiteurs de l'exploitation, les garanties du personnel, des abonnés et des entrepreneurs, ainsi que les sommes dues à des fournisseurs et divers.

Comptes créditeurs 10.782.004,05

Représentent les comptes créditeurs de l'exploitation.

Comptes d'ordre 701.300,43

Contre-partie des postes correspondants de l'actif.

Profits et pertes : solde en bénéfice 11.552.130,18

Total du Passif fr. 245.920.449,91

L'obligataire qui avait assigné notre société en vue d'obtenir le paiement, sur la base du « franc égyptien » au tarif de P.T. 3.8575 par franc, d'obligations et de coupons d'obligations, ce dont notre précédent rapport vous avait entretenu, s'est désisté de son action.

Les recettes, qui ont atteint 549.368 L.E., accusent une diminution de 9.576 L.E. par rapport à celles de l'exercice précédent.

(Lire la suite en page 14)

Chronique des Assurances

LES DÉCHÉANCES DES POLICES - ACCIDENTS

Le jugement dont nous publions ci-dessous le texte, établi dans quelles conditions doivent être appliquées les clauses relatives aux déchéances des polices d'assurances.

Vu l'exploit du 25 juillet 1935 par lequel la Société anonyme d'assurances générales «Le Danube» relevait appel du jugement rendu par le Tribunal Mixte du Caire, le 25 mai de la même année, dans l'affaire No. 1453 de la 60^{me} A.J., et signifié le 16 juillet suivant:

Vu les pièces;

Attendu que le Sieur Andrea Vassilopoulos étant décédé au Caire, le 5 avril 1934, des suites d'une explosion survenue dans sa pharmacie au No. 37 de la rue Choubrah, sa veuve, Dame Théodora Kanakas, agissant en son nom et comme tutrice de ses deux enfants mineurs, réclamait de la Société «Le Danube» paiement du capital de L.E. 500 qui leur revenait en vertu de l'assurance contre les accidents que le défunt avait contractée pour la durée de dix ans, suivant la police No. 2049, émise le 15 juillet 1931. Faute par la Société de s'être exécutée, la dite Dame l'assignait par exploit du 27 novembre 1934 et obtenait gain de cause, le Tribunal ayant rejeté l'interprétation que la Société prêtait aux clauses contractuelles;

Le jugement du 29 mai 1935 retenait, en effet, que la réponse négative donnée par l'assuré, dans la formule de proposition du 6 juillet 1931, à la question s'il était « en contact... avec des matières explosives », n'entraînait point déchéance du bénéfice de la police, malgré que l'accident fût dû à l'explosion d'un mélange détonnant, car il ne résultait pas ni que feu Vassilopoulos manipulait habituellement des matières explosives, étrangères aux préparations médicales, ni que l'opération à laquelle il était appliqué lors de l'explosion, rentrait dans les « entreprises hasardeuses » formellement exclues des risques couverts par l'assurance.

Attendu que de ce jugement a relevé appel la Société «Le Danube» en plaidant que l'assurance individuelle contre les accidents, stipulée par feu Vassilopoulos,

dont les clauses sont de stricte interprétation, comme et plus que dans toute autre assurance et qui diffère de l'assurance-vie, laquelle couvre tous les risques, mais se rapproche de l'assurance contre les accidents du travail, était soumise à déchéance en cas de déclarations fausses ou réticentes;

Et en soutenant qu'en tous cas la police litigieuse ne comprenait que les risques contre les accidents corporels dus « à l'influence fortuite d'une cause extérieure mécanique », et ne couvrait partant pas le risque couru volontairement par l'assuré en manipulant, dans le but de fabriquer des pétards, des matières dont le mélange constituait un explosif et ne rentrait dans aucune préparation médicale.

Ce fait, selon l'appelante aurait entraîné, au préjudice de l'assuré, la déchéance du bénéfice de la police, aux termes des alinéas 2 et 4 de la clause 6, étant en contradiction avec la réponse négative donnée aux questions sub f) du No. 2 et a) du No. 3 de la proposition du 6 juillet 1931; et au profit de l'assureur l'exonération de toute obligation s'agissant d'une opération qui sort du cadre de celles normales d'un pharmacien et constituée à la fois une « entreprise hasardeuse », c'est à dire une activité imprudente et la cause volontaire de l'explosion inattendue.

Attendu qu'on doit passer outre à toute discussion sur le caractère de la police litigieuse, car il résulte de l'ensemble des stipulations y contenues que l'assurance n'était pas limitée aux risques des accidents inhérents à la profession de pharmacien, — dont l'indication n'était requise que pour l'application d'un barème des primes au lieu d'un autre — mais étendue à tout risque de n'importe quel accident corporel non volontaire.

Ceci posé, tout le litige se réduit à la question de savoir si l'accident qui a coûté la vie à feu Vassilopoulos est dû au risque d'explosion auquel il se serait volontairement exposé en préparant un mélange détonnant, opération certainement hasardeuse et compor-

tant des risques graves et de prévision facile, qui justifierait le refus opposé par la Société aux réclamations des Hoirs Vassilopoulos.

Or, il n'est pas établi, par les éléments du dossier, que l'assuré fût en train de fabriquer des pétards, comme l'appelante le soutient, car on ne saurait retenir cela sur la simple supposition, formulée dans le procès-verbal de police et basée sur la constatation que sur les débris du mortier, dans lequel feu Vassilopoulos était occupé, suivant le témoignage du Sieur Léonidas Apostolidis, à préparer des médicaments, a été constaté la présence de sulfure d'antimoine et d'un oxydant.

En effet, rien n'autorise la déduction que la Société «Le Danube» veut tirer de cette constatation, car le sulfure d'antimoine, ainsi que le nitrate et le chlorate de potasse, sont des produits dont toute pharmacie est habituellement fournie; et la présence simultanée de ces deux substances dans les débris du mortier, peut, au lieu qu'à leur manipulation intentionnelle, pour former un mélange détonant, être tout simplement due à erreur, ou à l'existence dans le vase, mal rincé, de restes d'une précédente préparation médicale.

Il y a partant, sur les causes de l'accident, un doute qui ne permet pas d'affirmer que le décès de l'assuré est le résultat inattendu d'un risque d'entreprise hasardeuse sciemment et volontairement couru, en dehors de son activité professionnelle déclarée; et cela suffit à écarter à la fois la déchéance de la police et l'exonération de l'assureur, et partant à retenir que l'accident mortel du 5 avril 1934, rentre parmi ceux couverts par l'assurance.

CONSOMMATION LOCALE DE COTON ET GRAINES DE COTON

Du 1^{er} septembre au 12 octobre 1938, la consommation de coton à Alexandrie a atteint 20.640 cantars et à l'intérieur 43.868 cantars, soit un total de 64.508 cantars.

Celle de graines de coton s'est élevée à 111.974 ardebs, laissant un stock de 219.002 ardebs.

ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES

La Tendance de la Livre Sterling. - La hausse des matières premières. - La baisse des prix du Pétrole.

La Tendance de la Livre Sterling

La livre sterling retient de nouveau l'attention.

Les journaux financiers anglais estiment que la devise britannique est surévaluée par rapport au dollar si l'on compare d'une part les niveaux des prix dans les deux pays et, d'autre part, les coûts de production. Évidemment, ces comparaisons sont fort délicates et ressortissent souvent de l'arbitraire. Toutefois, on constate que les statistiques des exportations confirment, à première vue, la thèse selon laquelle la livre est surévaluée par rapport à la monnaie américaine.

Pendant les six premiers mois de 1938, les Etats-Unis ont exporté, à destination de la Grande-Bretagne, 255.6 millions de dollars de marchandises contre 207.7 millions en 1937. Pendant le même temps, les Etats-Unis importaient en provenance de la Grande-Bretagne 51.4 millions de dollars contre 112.2 en 1937. Si l'on compare les chiffres relatifs à toute la zone d'influence du sterling (c'est-à-dire Grande-Bretagne, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Danemark, Norvège, Suède, Argentine) on trouve que les Etats-Unis ont exporté pendant les six premiers mois de 1938 à destination de ce secteur de pays 444 millions de dollars contre 380 en 1937. Pendant la même période les Etats-Unis importaient en provenance de ce secteur 114 millions de dollars contre 299 en 1937.

Ces chiffres tendent à indiquer qu'il est indispensable pour la Grande-Bretagne d'augmenter ses exportations. Que veut le remède de la baisse de la livre ?

Il n'est pas sans inconvénient. L'examen des sources de revenus invisibles montre que la plupart des ressources ne montent que lentement ou pas du tout si et lorsque les prix s'élèvent, de sorte qu'une baisse de la monnaie pourrait et devrait déséquilibrer encore davantage la balance commerciale, même si cette baisse favorisait dans quelque mesure un accroissement momentané de l'exportation des marchandises.

La question de savoir si une baisse de la livre peut constituer un remède au problème commercial de l'Angle-

terre revient donc à se demander si elle peut entraîner ou non une hausse des prix. Dans ce domaine intervient évidemment la fameuse querelle entre les prix-sterling et les prix-dollar. Lesquels sont actuellement les prix mondiaux? En fait, depuis quelques années, il semble que les prix ne montent que lorsque les affaires sont prospères aux Etats-Unis.

Il apparaît donc que dans la mesure où l'Angleterre est en état de diriger effectivement le cours de sa monnaie, elle mènera, en cette matière, une politique opportuniste en harmonie avec la tendance des prix dans le monde et, en conséquence, avec la marche des affaires aux Etats-Unis. C'est vraisemblablement d'outre-Atlantique que viendra, indirectement, la solution du problème de la devise anglaise.

La hausse des matières premières

Le 5 septembre dernier, on cotait à Londres au comptant :

Cuivre standard	Lst.	40 5/8
Etain		192 1/8
Zinc		13.1.3
Plomb		14
Caoutchouc	sh.	7 15/16
Coton	pence	4.63

Le 10 octobre, les cotations étaient les suivantes :

Cuivre standard	Lst.	45 2/8
Etain		207 6/8
Zinc		15
Plomb		16 1/8
Caoutchouc	sh.	8 1/2
Coton	pence	4.65

La fermeté des matières premières est due à plusieurs raisons: la disparition des craintes de guerre, la reprise aux Etats-Unis, les armements mondiaux, les ententes de producteurs.

Cette fermeté s'est nettement précisée au cours de la semaine dernière en particulier en ce qui regarde les métaux ferreux.

Le cuivre, dont la position statistique s'est nettement améliorée depuis plusieurs mois, a été spécialement disposé. Les cours se sont inscrits en vive hausse la semaine dernière, à

LA FLUVIALE F. VANDER ZEE & CIE

CAPITAL
L.E. 75.000
RÉSERVES
L.E. 75.000

SIÈGE SOCIAL :

ALEXANDRIE, 10, rue Chérif Pacha
Téléphone 28659 (5 lignes)

AGENCES PRINCIPALES : LE CAIRE - MINIEH - ASSIOUT

La plus importante entreprise de transports intérieurs en Egypte

TRANSPORTS FLUVIAUX
TRANSPORTS CAMIONS
TRANSITS - DÉDOUANAGES

la Bourse des Métaux de Londres et la demande des consommateurs s'est étendue dans tous les compartiments de cette Institution. Les ventes domestiques aux Etats-Unis ont porté sur 62.000 tonnes pendant le mois de septembre, contre 23.000 tonnes en août. On a enregistré ce mois-ci et en raison de ce qui précède, ainsi que par suite de la fermeté qui s'est manifestée à Londres, le cours américain a été élevé à deux reprises. Il est à présent à 10 5/8 cents par livre poids.

En ce qui concerne l'étain, les dernières statistiques publiées le 30 septembre ne font ressortir qu'un changement léger dans les approvisionnements visibles à 31.006 tonnes, contre 30.717 tonnes. Les livraisons aux Etats-Unis se sont élevées à 4.465 tonnes. On a constaté un bon courant d'achats spéculatifs à la Bourse des Métaux de Londres parce que l'on croit que l'amélioration attendue dans les industries des Feuilles d'Etain et de l'Automobile se produira presque certainement d'ici peu.

En zinc, la demande des consommateurs s'est élargie, accompagnée d'un certain volume d'achats spéculatifs, provoqués par les nombreuses nouvelles publiées dans la presse, au sujet des négociations du Cartel du Zinc, outre l'annonce faite par le Comité sur les Droits d'Importation, selon laquelle un changement dans les droits d'entrée du métal au Royaume-Uni est à l'étude. Si une telle modification est apportée, il semble qu'elle devra entraîner une nouvelle augmentation de la demande.

Pour ce qui regarde le plomb, on signale une bonne demande de consommateurs, en particulier, sur le Continent, de sorte que les cours ont monté assez rapidement. Des achats spéculatifs se sont également produits et la hausse pourrait facilement se poursuivre si aucun ralentissement ne se manifeste dans la demande.

On a souvent émis l'opinion que l'on s'occuperait davantage de la marche des affaires aux Etats-Unis dès qu'une détente se produirait dans la situation politique européenne. C'est ce qui paraît bien se produire actuellement. L'amélioration survenue outre Atlantique continuera vraisemblablement à exercer une influence favorable sur les affaires mondiales. Cette influence se manifestera en premier lieu sur les matières premières dont la hausse, quoique un peu rapide, n'est sans doute pas arrivée à son point culminant.

La baisse des prix du pétrole

La tenue des prix du pétrole contraste avec la fermeté des autres produits industriels.

Sans être particulièrement mauvaise, la situation statistique des produits pétroliers est cependant assez lourde, notamment en ce qui concerne certains produits raffinés. L'accumulation des stocks à l'entrée de l'hiver, c'est-à-dire au moment du ralentissement saisonnier de la consommation a provoqué une baisse des prix d'essence qui, rapidement, a obligé les raffineurs à réduire leurs prix d'achat de l'huile brute.

Le Mid Continent — qui est la principale région productrice des Etats-Unis paraît devoir être assez affecté par les abaissements de prix qui ont été décidés à la fin de la semaine-ci. Les prix d'achat ont été diminués de 17 à 20 cents par baril, soit d'un peu plus de 15 p.c.

Selon les milieux spécialisés de Wall Street, la situation actuelle est le résultat de ce qui s'est passé ces dernières années à Washington. Il y a deux ans, M. Ickes, chargé de diriger le contrôle gouvernemental de l'industrie du pétrole, invita toutes les parties intéressées à collaborer pour mettre fin à la vente du pétrole illicite. Cet appel fut entendu des milieux intéressés, mais par la suite l'attorney

général leur intenta des procès, sous prétexte qu'ils s'étaient concertés pour fixer arbitrairement les prix et instituer une sorte de monopole. Les petits raffineurs obtiennent le pétrole brut aux meilleurs prix, mais ils ne sont pas parvenus à stabiliser le prix de l'essence.

A moins qu'un changement inattendu se produise dans la situation, il y a lieu de prévoir, estime-t-on à Wall Street, que les grandes Compagnies renforceront encore leurs prédominance et que nombre de petits raffineurs disparaîtront.

Un confrère financier anglais écrit que c'est la raison pour laquelle les milieux autorisés de New York envisagent sans aucun pessimisme les perspectives à long terme de la grande industrie pétrolière américaine.

Il est évident, au surplus qu'une accentuation de la reprise aux Etats-Unis pourrait assez rapidement assainir le marché du pétrole à condition, bien entendu, que la politique de contingentement de la production en Amérique et, en particulier, au Texas, reste rigoureusement appliquée.

BANQUE DE COMMERCE

N. Tépéghiosi & Co.

Société en Commandite par Actions-Fondée en 1920

CAPITAL AUTORISE L.E. 200.000
CAPITAL VERSE L.E. 160.000

Siège Social: Le Caire, 147, Rue Emad el Dine

Téléphones: Direction: Nos. 54700 et 55410
Portefeuille, Change No. 41671

Succursale: à Alexandrie, 17, Rue Stamboul

Téléphones: Direction: No. 20932.

Changes, Marchandises, Recouvrements: No. 22370.

Portefeuille, Renseignements, Caisse: No. 28197. Titres, Positions: No. 24637.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE:

Escomptes, Avances sur Valeurs publiques, sur Marchandises et sur Effets; Dépôts à Vue et à Echéance fixe; émission de chèques et Lettres de Crédit sur les principales villes de l'Egypte et de l'Etranger, etc.; etc.

Elle possède une branche spéciale pour les opérations de Bourse. Service spécial de Caisse d'Epargne et de coffrets à la disposition du public aux meilleures conditions.

N.B. — Les guichets de la Banque sont ouverts les après-midi même en été.

REVUE DE LA PRESSE ARABE

La nécessité des statistiques

On ne saurait contester l'importance des statistiques économiques et sociales pour le redressement général du pays dans le domaine de la réforme et de la législation. D'ailleurs, l'oeuvre de réforme de la nation égyptienne ne saurait être efficace et profonde si elle n'est basée sur les données les plus précises, écrit l'«*Ahram*» dans un article de fond :

Lorsqu'on parle des problèmes de la réforme intérieure du pays, la première question qui se pose à l'esprit, est de savoir «*si ce redressement suit un programme déterminé, s'il tend vers un but précis.*»

Y A-T-IL DES DONNÉES

PRECISES ?

Il est question de savoir aussi si les décisions prises par les diverses administrations gouvernementales et par le Conseil des Ministres pour traiter les questions ouvrières ou ce qui intéresse les fellahs, les fonctionnaires, les ingénieurs, les avocats et les autres groupements, si ces décisions sont le fruit d'une étude complète et si elles sont conformes à des statistiques bien étudiées. On voudrait savoir aussi, si ces mesures ne sont pas le fruit du hasard et si ces remèdes ne sont pas des remèdes superficiels.

Le gouvernement a-t-il un instrument précis pour le recensement. A-t-il des chiffres exacts et officiels sur lesquels on pourrait compter pour connaître le nombre des chômeurs instruits, ou bien pour connaître le nombre des anciens élèves des instituts supérieurs avec un exposé relatif aux occupations des uns et au chômage des autres.

Le gouvernement a-t-il des statistiques complètes et précises sur le nombre des ouvriers chômeurs et du niveau de la vie dans les classes ouvrières.

DANS LA VIE SOCIALE

Dans le domaine social, le gouvernement a-t-il des statistiques sur le nombre des gens mariés, des célibataires, des familles sans enfants, des familles qui en ont, des causes des divorces, etc... etc... Le gouvernement peut-il savoir les raisons qui entraînent le mariage de la jeunesse ?

Avons-nous un département des statistiques qui suit les données les plus récentes ? Devons-nous en revenir pour en tirer le meilleur profit.

LES AVANTAGES

DES STATISTIQUES

SONT CLAIRS

Les statistiques jouent un rôle très important dans la vie des peuples civilisés. Elles s'infiltrant partout. Elles traitent des domaines de la politique et de l'économie, de la sociologie et des lettres. De telle façon qu'il soit difficile de publier n'importe qu'elle législation si elle n'est pas basée sur des statistiques officielles illustrant le besoin que l'on a de cette loi, de sa méthode et de son application.

Nous n'avons pas besoin d'exposer ici les avantages des statistiques. Ils sont beaucoup trop clairs. Celles-ci, ne sont pas seulement utiles pour indiquer le remède efficace aux divers maux sociaux. Elles tracent aussi la voie vers le remède. Elles préviennent les lacunes et protègent le pays contre le danger des lois et des décisions improvisées ou inopportunes.

SOMMES-NOUS PRETS ?

L'Egypte a à faire face à beaucoup de problèmes de plus en plus sensibles et nécessitant de plus en plus des remèdes. Mais, sommes-nous bien renseignés sur ces questions ? Peut-on établir le diagnostic du mal afin de

préciser la partie qu'il faut traiter, la source du mal ?

DES EXEMPLES

Prenons par exemple la question du chômage et celle du mariage. La première apparaît sous des aspects divers. Elle influence l'ordre public, la sécurité, la criminalité, le niveau de la vie, la capacité de la production et la psychologie d'une nation. Elle influence l'enseignement, les loyers, les prix des aliments, les salaires des ouvriers, etc... Elle influe sur la consommation locale, la capacité d'achat des marchés, la capacité de la vente. Et tout ceci influe sur la crise du mariage et ébranle la constitution économique et politique du pays. De même que la crise du mariage a une forte influence sur la sûreté générale, les moeurs, la vertu, l'économie, la politique, le chômage et l'hygiène.

Les deux problèmes ont certainement besoin d'un remède efficace et rapide. Le conseil des ministres peut-il prétendre avoir des statistiques complètes et précises sur l'un de ces deux problèmes ?

UNE LACUNE A COMBLER

Nous croyons devoir répondre par la négative : c'est une chose regrettable. Il n'y a rien à espérer de l'efficacité d'un remède tant que des statistiques précises n'auront pas localisé

NATIONAL BANK OF EGYPT

Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898 avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.

SIÈGE SOCIAL : — LE CAIRE

CAPITAL Lstg. 3.000.000

RESERVES Lstg. 3.000.000

SUCCURSALES EN ÉGYPTE ET AU SOUDAN

LE CAIRE (7 BUREAUX), ALEXANDRIE, Abou-Tig (Sous-Agence d'Assiut), Assiut, Assuan, Benha, Beni-Suef, Chebin-el-Kom, Damanhour, Dessouk (Sous-Agence de Damanhour), Deyrout (Sous-Agence d'Assiut), Edfu (Sous-Agence de Luxor), Esneh (Sous-Agence de Luxor), Fashn (Sous-Agence de Beni-Suef), Fayoum, Heliopolis (Le Caïre), Ismailia (Sous-Agence de Port-Saïd), Kafr-el-Zayat (Sous-Agence de Tantah), Keneh, Luxor, Maghaga (Sous-Agence de Beni-Suef), Mansourah, Manfalout (Sous-Agence d'Assiut), Mehalla-Kebir, Mellawi (Sous-Agence de Minieh), Minet-el-Gamh (Sous-Agence de Zagazig), Minieh, Port-Saïd, Samalout (Sous-Agence de Minieh), Sohag, Suez, Tantah, Zagazig.

KHARTOUM, El-Obeid, Omdurman, Port-Sudan, Tokar, (Sous-Agence de Port-Sudan), Wad-Medani.

AGENCE DE LONDRES — 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

le mal, il faudrait organiser des statistiques précises sur ces questions. C'est ce que nous réclamons au gouvernement.

Nous pensons que le Cabinet ne fera pas autre chose que d'accéder à ce désir dans l'intérêt de la réforme intérieure et dans l'intérêt du travail productif et efficace, de manière à éviter les lacunes, et aller droit au but.

* * *

Les droits douaniers sur les cotonnades

Les exportateurs de cotonnades du Lancashire ont passé les trois derniers mois à attendre une amélioration des conditions nées de la majoration des droits douaniers égyptiens, et la reprise des pourparlers entre les délégations des deux pays, télégraphié le correspondant londonien de l'«Ahrâm» à son journal au Caire :

Certaines circonstances, comme l'absence du Caire et d'Alexandrie de certains fonctionnaires et hommes d'affaires, durant la saison estivale, et l'influence de la crise européenne sur la nouvelle situation de l'Egypte ont empêché les négociations entre les diverses administrations égyptiennes intéressées et les délégués des intérêts du Lancashire et des intérêts britanniques. Mais de telles négociations sont maintenant possibles.

UNE MISSION BRITANNIQUE

Une petite délégation, mais forte, est sûrement arrivée en Egypte. Elle est accompagnée d'un fonctionnaire du Ministère du Commerce, et ses membres engageront de longues négociations portant sur les conditions du commerce entre l'Egypte et le Lancashire avant et après la majoration des droits douaniers sur les cotonnades. Elles porteront également sur les moyens et les méthodes qui seraient de nature à modifier cette situation sans porter préjudice ni aux intérêts de l'Egypte ni aux intérêts du Lancashire.

La dernière orientation des prix du coton égyptien montrent que la capacité d'achat de l'Egypte peut donner aux industriels et aux commerçants d'exportation du Lancashire une aide appréciable, si les conditions du commerce sont propices. Mais il semble probable que cette situation change du moment que le commerce est organisé sur les bases et les règles actuelles.

LA CONCURRENCE ETRANGERE

Quant à la concurrence étrangère que l'industrie égyptienne est en droit de craindre, elle ne vient pas du côté du Lancashire. Il existe de forts arguments qui exigent que les marchandises du Lancashire soient l'objet d'un traitement spécial, surtout si l'on tient compte du fait que

le Lancashire est le plus grand marché pour le coton égyptien. Si un tel traitement de faveur n'est pas possible à réaliser par la voie des droits préférentiels ou de la modification des droits douaniers de manière à permettre aux industriels du Lancashire de produire leurs marchandises sans porter préjudice à l'industrie égyptienne, on pourrait sans aucun doute recourir au régime de contingentement. C'est peut-être le seul moyen qui garantit parfaitement aux industries nationales égyptiennes d'avoir une part équitable sur le marché.

N.D.L.R. — La délégation du Lancashire dont parle le correspondant de notre confrère «Al Ahrâm» est déjà arrivée au Caire, et a même commencé ses pourparlers hier (vendredi) avec la délégation égyptienne nommée à cet effet par décret ministériel.

* * *

Les relations commerciales entre l'Egypte et le Japon

Les négociations entre l'Egypte et le Japon au sujet des relations commerciales entre les deux pays ne seront reprises qu'après le départ de la Mission du Lancashire écrit le «Mokattam» :

A l'issue de la visite qu'il rendit à S.E. Mohamed Mahmoud pacha, en tant que ministre des Affaires étrangères p.i., M. Yokohama, ministre du Japon a bien voulu nous faire les déclarations suivantes au sujet des relations commerciales entre l'Egypte et le Japon.

Le Japon, dit-il, n'entamera des négociations avec le gouvernement égyptien sur la question des cotonnades et des relations commerciales en général qu'à la fin des pourparlers entre la Mission du Lancashire et des délégués égyptiens.

Quant à la question de la propagande japonaise en Egypte, permet-

tez-moi, dit le ministre, de démentir énergiquement le bruit qui a couru dans certains milieux, disant que le gouvernement égyptien a protesté contre l'attitude adoptée par le Japon en Egypte pour l'organisation de sa propagande.

Le Japon n'a pas besoin de faire de la propagande en Egypte, car il compte dans ce pays de nombreux amis.

* * *

La situation économique de l'Egypte

C'est le «Mokattam» qui esquisse dans un article de fond, un étude des facteurs de la situation économique du pays. Voici ce qu'il écrit notamment :

LE COTON

L'estimation de la récolte cotonnière et de sa valeur se trouve en tête des facteurs de la situation économique de l'Egypte. Il est presque certain que la récolte ne dépassera pas les 7 et demi millions de cantars. A moins que la chaleur de l'atmosphère au mois d'octobre, ne fasse surgir de nombreuses graines. Et alors, la récolte accusera une augmentation de quelques milliers de cantars.

L'espoir réside donc dans la possibilité de voir améliorer les prix. On aurait pu espérer avec fondement si la récolte américaine ne s'annonçait abondante.

LES CONSEQUENCES

DE LA RECENTE CRISE

Il y a aussi l'ébranlement financier local à la suite de la crise internationale. Jusqu'à maintenant, les titres, les valeurs, les actions et les obligations n'ont pas encore repris leur cours normal. Et en ajoutant à cela la hausse, d'ailleurs injustifiée, de tous les produits alimentaires, même au pain, on se rend compte de la situation actuelle de l'Egypte.

BANQUE D'ATHÈNES

(Société Anonyme)

SIÈGE SOCIAL A ATHÈNES

ADRESSE TELEGRAPHIQUE BANCATHEN

Capital entièrement versé	Drs. 100.800.000
Réserves	Drs. 75.200.000

SIEGE CENTRAL A ATHENES : 108 Agences en Grèce.

ANGLETERRE : Londres, 22, Fenchurch Street.

EGYPTE : Alexandrie, Le Caire, Port-Saïd.

CHYPRE : Limassol, Nicosie.

BANQUE AFFILIEE AUX ETATS-UNIS :

NEW-YORK : The Bank of Athens Trust Co., 205, West 33rd Str.

ÉCHOS ET NOUVELLES

LES BÉNÉFICES DU FONDS BRITANNIQUE DE REGULARISATION DES CHANGES

Aucune indication précise sur les opérations du fonds britannique de régularisation des changes n'a été fournie jusqu'à présent, mais il est certain que de tous les services gouvernementaux c'est le seul auquel la crise politique a donné l'occasion de réaliser des bénéfices extraordinaires. Le fonds achetait de l'or à des prix bas aux trésoriers continentaux qui l'échangeaient contre des dollars. On sait aussi que le fonds vendait des dollars, le 28 septembre, à doll. 4,61, puis les avait rachetés, le même jour, à doll. 4,71. Il faisait, d'autre part, des opérations d'arbitrage, en vendant des dollars acquis au moyen des expéditions d'or.

Il importe de rappeler que le métal jaune détenu par le fonds est évalué à 140 sh. l'once, et qu'il en vendait à 144 sh. Selon les estimations privées, les bénéfices réalisés par le fonds pendant les heures critiques, auraient atteint Lst. 3 millions.

« L'Economist » pense que ces bénéfices devraient être affectés à la couverture partielle des dépenses extraordinaires du Trésor déterminées par la mobilisation de la flotte, etc., dépenses évaluées par certains à Lst. 30 millions environ.

LE REGAIN D'ACTIVITE INDUSTRIELLE AUX ETATS-UNIS

Le dernier bulletin mensuel du Federal Reserve Board annonce que l'indice de l'activité industrielle qui accusait une baisse continue depuis le début de l'été, s'est relevé pour septembre à 90% (1923/25 égal à 100). C'est le chiffre le plus élevé depuis octobre 1937, contre 88 pour août, 83 pour juillet et la moyenne de 77 pour le second trimestre.

Le regain d'activité s'est manifesté dans toutes les branches de l'industrie, mais il a été particulièrement remarquable dans la production de textiles et d'acier.

Le bulletin constate d'autre part une augmentation des émissions nouvelles pour le compte de Compagnies industrielles, mais il ajoute que les avances commerciales, industrielles et agricoles consenties par les banques affiliées au System ne reflètent pas l'accroissement qui se manifeste habituellement au cours du troisième trimestre. Les émissions nouvelles pendant juin, juillet et août ont repré-

senté en moyenne doll. 150 millions par mois contre une moyenne de doll. 32 millions, pendant la période antérieure de l'année.

LA SURTAXE SUR LE COTON EGYPTIEN IMPORTE EN GRECE

A la suite des nouvelles disant que le gouvernement grec imposait un traitement de rigueur au coton égyptien importé en Grèce la Chambre hellénique de commerce d'Alexandrie a fait une enquête qui lui a démontré que ces nouvelles ne sont pas exactes.

La Chambre de commerce dit qu'à la suite des efforts qu'il a déployés, le gouvernement grec a réussi à développer la plantation du coton en Grèce, de sorte que la dernière récolte a été suffisante pour faire face aux besoins de la consommation locale. Par suite, le gouvernement a pris des dispositions sérieuses pour développer la culture du coton, en obligeant les usines grecques à acheter le coton grec à un prix supérieur de 25 à 30% aux prix pratiqués sur les marchés étrangers.

LE PROJET DE CONTROLE DES COMPAGNIES D'ASSURANCE

Le Comité des Recherches techniques du Ministère des Finances s'est réunie sous la présidence de S.E. Amine Osman pacha. Il étudia les

divers rapports présentés touchant certaines modifications à apporter au projet de loi sur le contrôle des compagnies d'assurances.

Après des discussions qui durèrent deux heures, il fut décidé de renvoyer l'étude de cette question à un Comité Spécial qui soumettrait ses conclusions au Comité principal le 26 courant.

LE COMMERCE EXTERIEUR EN SEPTEMBRE 1938

Les exportations se sont élevées au cours du mois à Lst. 39.809.000, le meilleur chiffre depuis mars dernier, en augmentation de Lst. 3.478.000 ou 9,6 p.c. par rapport à août 1938, mais inférieures de Lst. 4.454.000 ou 10,1 p.c. aux chiffres de l'an dernier.

Les importations ont augmenté de Lst. 870.000 ou 1,2 p.c. par rapport à août 1938, mais restent inférieures de Lst. 12.840.000 ou 14,6 p.c. aux résultats de l'an dernier.

Les réexportations ont décliné de Lst. 1.006.000 ou 20 p.c. par rapport à août, et sont encore Lst. 1.228.000 ou 22,4 p.c. plus basses qu'en septembre 1937.

Cette amélioration des exportations par rapport à août se traduit particulièrement dans les produits manufacturés qui sont passés à Lst. 31.134.000 en avance de Lst. 3.129.000. Les matières premières ont gagné Lst. 99.000 à Lst. 4.638.000 et les expéditions d'aliments, boissons et tabacs sont passées de Lst. 2 millions 952.000 à Lst. 3.075.000.



L'UNION FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Égyptienne

CAPITAL : Lstg. 500,000 entièrement versé

Siège Social : LE CAIRE - 8, rue Cheikh Aboul Sebaa

Amélioration terres agricoles -

Exploitation

GÉRANCES URBAINES ET RURALES -

LOTISSEMENTS - AVANCES

CONDITIONS SUR DEMANDE



Par rapport à septembre 1937, les exportations sont inférieures de Lst. 4.454.000, conséquence de la chute des produits manufacturés qui sont tombés de Lst. 3.340.000 à Lst. 31.134.000. Les matières premières sont également en régression : Lst. 798.000 en moins à Lst. 4.638.000.

Une des caractéristiques des résultats sont les exportations d'argent qui se sont élevées à Lst. 92.760.000 contre des entrées de Lst. 36.737.000.

La balance commerciale pour les neuf premiers mois de 1938, d'après les chiffres provisoires publiés par le «Board of Trade», est toujours déficitaire. Le déclin est de Lst. 103.479.000. Pendant cette période, les exportations sont tombées de Lst. 38.992.000, les importations de Lst. 51.456.000 et les réexportations de Lst. 13.031.000.

* * *

L'ENCOURAGEMENT DE L'INDUSTRIE EGYPTIENNE

Depuis quelques temps, le Ministère du Commerce et de l'Industrie étudie à nouveau la question de la protection douanière à accorder aux sociétés étrangères qui désirent installer des industries en Egypte.

Le Ministère estime que certaines de ces sociétés possèdent un vieux matériel qu'elles font venir en Egypte dans le but de profiter de la protection douanière, sous prétexte que ce matériel doit être employé dans une industrie naissante.

Or, créer des industries suivant les vieilles méthodes, n'est pas de nature à réaliser le but qui tend à créer une évolution industrielle conforme aux aspirations nationales. C'est pourquoi, le Ministère est d'avis de ne pas encourager l'industrie créée sur les vieilles méthodes. Bien au contraire, des droits douaniers élevés devraient être établis sur les anciennes machines importées de l'étranger. Ces droits, seraient réduits ou supprimés lorsqu'il s'agit de machines neuves destinées à de nouvelles industries.

* * *

NATIONAL BANK OF EGYPT

Situation au 31 août 1938 publiée
en conformité de l'article 8 des
Statuts.

SERVICE DE BANQUE

	L.E.
Titres d'Etat et Titres garantis par le Gouvernement Egyptien	17.472.861
Titres divers	3.574.809
Avances sur marchandises	1.294.481
Avances sur Titres	2.416.593
Avances sur d'autres garanties	943.764
Autres avances	347.380
Effets sur l'étranger	427.329
Effets sur l'Egypte	164.976
Immeubles et mobilier	226.855
Placements à courtes échéances	121.875
Comptes banques	375.611
Comptes divers	1.875.144

Encaisse :—	L.E.
Billets de banque	1.283.738
Or	304.888
Argent, nickel, etc.	522.657
	2.111.283
	31.452.961

	L.E.
Capital (300.000 actions de Lst. 10 chacune, entièrement libérées)	2.925.000
Fonds de réserve :	
Réserve statutaire	1.462.500
Fonds de prévoyance	1.462.500
Comptes courants dépôts et autres	15.712.047
Gouvern. Egyptien	2.268.070
Gouvern. du Soudan	1.179.522
Tribunaux mixtes	1.638.864
Comptes banques	2.081.060
Chèques et effets à payer	210.033
Comptes divers	2.513.365
	31.452.961

SERVICE D'EMISSION DE BILLETS DE BANQUE

	L.E.	L.E.
Or	6.240.583	

* « Treasury Bills » et « Treasury Bonds » du Gouvern. britannique	3.409.417	9.650.000
--	-----------	-----------

Titres:—		
Titres du Gouvernement égyptien et Titres garantis par le Gouvernement égyptien	1.500.000	
« Treasury Bills », et « War Loan » du Gouvern. britannique	8.150.000	9.650.000
		19.300.000

	L.E.
Billets émis	19.300.000
	19.300.000

* Par autorisation du Gouvernement égyptien ces « Treasury Bills » et « Treasury Bonds » tiennent lieu d'or.

S.A. des TRAMWAYS du CAIRE

(Suite de la page 7)

D'autre part, les dépenses ont été supérieures de 3% par suite notamment de charges supplémentaires et du coût plus élevé de l'énergie électrique, conséquence de la hausse du prix du charbon.

Le troisième groupe redresseur de 1.200 kw., installé à la sous-station Maspéro, a été mis en service le 1er mars dernier.

Comme suite à la décision prise de transformer une partie du matériel roulant, les commandes ont été passées pour la modernisation d'un premier lot de 22 voitures motrices de type ancien.

La répartition du bénéfice net réalisé par la Société Egyptienne d'Electricité au cours de l'exercice 1937 a donné lieu à la distribution, aux deux catégories de titres, d'un dividende de 5%, égal au précédent.

Un troisième groupe turbo-alternateur de 10.000 kw., qui portera la puissance totale des machines à 30.000 kw., sera mise en service sous peu.

Les résultats de l'exercice 1937/1938 de The Egyptian General Omnibus Cy. permettront d'amortir le solde de la perte des bilans précédents et d'attribuer un dividende de L.E. 0,285 à l'action et de L.E. 0,620 à la part de fondateur.

Après avoir entendu cet exposé, vous aurez, Messieurs à vous prononcer sur le bilan et le compte de profits et pertes.

Nous vous proposons d'utiliser, comme suit, le solde disponible de fr. 11.552.130,18 ;

Dividende de 19 francs à chacune des 540.000 parts sociales	10.260.000,—
Au Conseil d'administ.	1.136.915,79
Au Collège des commissaires	97.103,13
A reporter	58.111,26
	Total, fr. 11.552.130,18

Si vous approuvez cette proposition, le dividende de l'exercice sera payable à partir du 31 courant, sous déduction de l'impôt, soit par fr. 17,75, contre remise du coupon n. 13 des parts sociales, chez les établissements ci-après, à Bruxelles :

Banque de Bruxelles ;
Banque de Paris et des Pays-Bas ;
Banque de la Société Générale de Belgique ;
Banque Industrielle Belge ;
F.-M. Philippson et Cie.

Vous serez ensuite appelés à vous prononcer sur la décharge à donner aux administrateurs et commissaires de l'exécution de leur mandat en ce qui concerne l'exercice écoulé.

Vous aurez, enfin, à procéder à la nomination de deux administrateurs et d'un commissaire en remplacement respectivement de MM. Auguste de la Hault, Frédéric de Lancker, et Zénon Glorieux, sortants et rééligibles.

Conseil d'administration :

MM. H. Urban, président ; le baron Empain, vice-président ; C. Ithier, administrateur-délégué ; A. de la Hault ; F. de Lancker ; R. Destrée ; C. Francken ; R. Haerens ; G. Mullet ; R. Richard, J. Spindler, administrateurs.

Collège des commissaires :

MM. E. Blanchart ; Z. Glorieux ; J.R. May.

Chronique de la Bourse des Valeurs

Le 21 octobre 1938.

La situation politique internationale demeure confuse. Le problème tchécoslovaque est loin d'avoir reçu une solution définitive. La tendance s'est brusquement renversée. On sent un vif courant pour un accord entre le Reich et Prague contre la Pologne et la Hongrie. L'Italie se trouve pour la première fois en opposition avec Berlin. Par contre la Roumanie tend également à adopter le point de vue de Prague et Berlin. Ainsi l'expansion de l'influence du Reich s'accroît de plus en plus et le danger qui menace les démocraties loin d'avoir diminuer devient plus grave. Ne serait-ce pas là une des conséquences de l'accord de Munich que l'on aurait perdu de vue ?

Le problème palestinien revêt une importance de plus en plus grande. Il a provoqué un conflit entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis et il pourrait fort bien avoir des répercussions inattendues sur les relations entre les deux pays. Il ne faut pas oublier que l'accord commercial anglo-américain bien que presque complètement terminé n'a pas encore été signé. Il ne serait pas téméraire de dire que si la solution palestinienne ne donne pas satisfaction aux milieux intéressés américains, cet accord risquerait fort de subir des entraves sérieuses.

Le conflit entre le Japon et la Chine est entré dans une phase nouvelle. L'entrée des Japonais à Canton a posé ce problème sur le plan international. Les intérêts que possèdent la Grande-Bretagne et les Etats-Unis pourraient fort bien amener un de ces jours prochains une intervention, diplomatique ou autre de la part de ces deux Puissances.

Les marchés mondiaux continuent à faire preuve de lassitude. Aucune velléité de raffermissement. Un tassement général, accompagné d'un effritement des cours, telles sont les caractéristiques de toutes les bourses. Même les marchés américains sont plus faibles. Wall-Street a subi ces derniers jours un fléchissement accentué. Quant aux cours du coton, ils ont baissé légèrement mais régulièrement.

Londres, Paris, Bruxelles, etc., subissent la même tendance. On peut relever une irrégularité caractéristique, qui prouve que la confiance ne réussit pas à prendre le dessus.

Notre place n'a pu que se conformer aux directives des autres marchés. L'effritement des cours a continué au courant de la semaine sous revue, et malgré une légère reprise

des dernières séances, nos valeurs fléchissent presque toutes au plus bas.

FONDS D'ETAT

Les rumeurs de dévaluation de la livre égyptienne et de la vente massive des Fonds d'Etat égyptiens ont fortement affecté ces valeurs. Et malgré de nombreux démentis, les cours des titres finissent avec des pertes assez importantes.

L'Unifiée clôture à Lst. 98 contre Lst. 100 1/16. La Privilégiée termine à Lst. 91 1/4 contre Lst. 92.

BANCAIRES

Seule dans tout le compartiment, l'action National Bank fait preuve de fermeté. Le titre clôture à Lst. 35 1/8 contre 34 11/16. La création d'une Banque d'Etat a suscité des rumeurs sur un remboursement éventuel de l'action National Bank à Lst. 41. Il faut accueillir ces bruits avec la plus grande prudence et se méfier de certaines estimations fort fantaisistes.

L'action Crédit Foncier fléchit à frs. 651 contre frs. 665. Les obligations à lots après une rapide et importante baisse, ont pu se relever et terminer aux cours de la semaine dernière. L'émission 1903 est à frs. 312 et l'émission 1911 à frs. 291 1/2.

La Banque d'Athènes est sans changement à frs. 9. L'action Land Bank perd quelques fractions à Lst. 3 43/64 contre 3 3/4 et la fondateur termine à Lst. 33 3/4 contre 34.

EAUX, TRANSPORTS ET CANAUX

L'action de capital Eaux du Caire perd un point à frs. 125 1/2. La jouissance fléchit à frs. 348 contre frs. 352.

Les obligations Suez demeurent relativement fermes. Les 3% sont sans changement à frs. 594 1/2. Toutefois les 5% sont plus faibles à frs. 612 contre frs. 616.

Les dividendes Trams d'Alexandrie demeurent inchangées à frs. 227. La part sociale Trams du Caire perd une petite fraction à frs. 68.

FONCIERES ET IMMOBILIERES

Ces deux compartiments ont subi peu de changement. L'action Cheikh radl est inchangée à L.E. 3 13/16. Il en est de même de l'action Gharbieh Land qui clôture à L.E. 1 1/32.

L'action Kom-Ombo est toujours à Lst. 6 3/8 et la fondateur à Lst. 33 1/2.

L'Union Foncière abandonne une petite fraction à Lst. 2 3/4.

L'action Cairo-Héliopolis est sans changement à frs. 275. La fondateur gagne une petite fraction à L.E. 10 1/4.

La Delta est légèrement plus faible à Lst. 1 et la New-Egyptian perd une petite fraction à sh. 14/3.

INDUSTRIELLES

Ces valeurs furent assez fermes dans l'ensemble, à part quelques exceptions.

La Salt & Soda clôture à sh. 39/- en gain d'une fraction. La Port-Saïd Salt termine à sh. 43/1 1/2 contre 42/9. L'Oilfields gagne une petite fraction à Lst. 1 15/32.

Par contre l'action Egyptian Markets fléchit à sh. 26/9 contre 27/4 1/2. L'ordinaire Sucreries recule à frs. 121 1/2 contre frs. 123. La Privilégiée est ferme à frs. 112, en gain d'une fraction. La fondateur demeure inchangée à L.E. 3.

La Filature Nationale d'Egypte perd une petite fraction à Lst. 8 21/32. L'action Ciments Tourah est sans changement à P.T. 1050.

La Financière et Industrielle est offerte à Lst. 6 1/2. Cependant les résultats de l'exercice sont satisfaisants. La Société a réalisé près de 19.000 livres de bénéfices. Elle distribue P.T. 20 par action aux 35.000 titres, et réalise pour près de 9.000 livres d'amortissements. Elle reporte en outre L.E. 1.800 pour le prochain exercice.

HOTELIERES

Les valeurs hôtelières furent plus faibles. L'action Upper Egypt Hotels clôture à L.E. 1 31/64 contre 1 17/32. L'ordinaire Egyptian Hotels abandonne une fraction à Lst. 1 1/2 contre 1 17/32.

THE LAND BANK OF EGYPT

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905

Siège Social à Alexandrie

Capital : L.E. 1.000.000 — Réserves et Provisions : L.E. 806.000
Prêts sur Hypothèques à long ou à court terme. — Acquisition des créances hypothécaires. — Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

DU 14 AU 21 OCTOBRE 1938

DÉSIGNATION DES VALEURS	14 oct. 1938	21 oct. 1938	DÉSIGNATION DES VALEURS	14 oct. 1938	21 oct. 1938
FONDS D'ETAT			SOCIETES FONCIERES		
Unifiée 4%	Lst. 100 1/16	98	Dom. Ch. Fadl, Act. ...	L.E. 3 13/16	3 13/16
Privilégiée	Lst. 92 exc.	91 1/4	Gharb. Land Cy., Act. Frs.	1 1/32	1 1/32
Bons du Trésor 4½% ...	L.E. 102 1/8	102 1/8 ex.	Gharb. Land Cy., Fd. ...	L.E. 0 5/64	0 5/64
Lots Turcs	Frs. 3	3	Anglo-Egypt. Land Allot.	L.E. 3 7/16	3 13/32
Trib. d'Eg. 3½%	Lst. 97 5/8 ex	97 5/8 e	Sté Fonc. d'Egypte ...	Lst. 6 7/32	6 7/32
Tribut, d'Eg. 4%	Lst. 100 exc.	100 exc.	Wadi Kom-Ombo, Act. Lst.	6 3/8	6 3/8
			Wadi Kom-Ombo, Fd. ...	Lst. 33 1/2 v.	33 1/2 v.
			Anglo-Belgian Cy.	Lst. 0 57/64	0 57/64
BANQUES			SOCIETES IMMOBILIERES		
Crédit Agr. d'Egypte, Act.			Union Foncière	Lst. 2 13/16	2 3/4
Ord.	P.T. 470 a.	470	Eg. Enter. et Dev.	L.E. 5	4 43/64
National Bank	Lst. 34 11/16	35 1/8	Eg. Enter. et Dev. Fd. ...	L.E. 0 5/16	0 5/16
Crédit Fon. Egypt. Act. Frs.	665	651	Cairo-Héliopolis	Frs. 275	275
Crédit Fon. Fd. 1/10 ...	Frs. 1255	1250	Cairo-Héliopolis, Fd. ...	L.E. 10 7/32	10 1/4
Crédit Fon. Ob. lofs 1903, Frs.	311 1/2 ex	312	Cairo-Héliopolis, Ob. ...	Frs. 525	525
Crédit Fon. Ob. lots 1911 Frs.	291 1/2 ex	291 1/2	Egypt. Delta Land	Ls. 1 1/32 v.	1
Crédit Fon. Obl. 3½% ...	Frs. 556	556	New-Egyptian Cy.	Sh. 14/7 1/2	14/3
Crédit Fon. Ob. 3%	Frs. 479	479	Sté. Im. Gare Caïre	L.E. 3 3/8	3 3/8
Crédit Fon. Obl. 3½% Em.			Koubbeh Gardens	L.E. 1 17/32	1 17/32
1937	L.E. 94.75	95	Caïro Suburban Land ...	L.E. 2 3/4	2 3/4
Banque d'Athènes	Frs. 9	9			
Sté. An. Belgo-Egyptien-					
ne, Part Soc.	Frs. 49 1/2	34			
Land Bank, Act. Ord. ...	Lst. 8 3/4	3 43/64			
Land Bank, Fond.	Lst. 34 v.	33 3/4			
Land Bank, Ob. 3½% ...	Frs. 444 1/2 ex.	444 1/2			
Land Bank, Ob. 4% ...	Frs. 68 excn.	68 excn.			
Land Bank, Ob. 4½% 1930	P.T. 705	705			
Land Bank 5% 1926	Lst. 102 1/2 ex	102 1/2 ex			
Land Bank 5% 1927 ...	L.E. 100 excn.	100 excn.			
Banque Misr	L.E. 6 3/8	6 3/8			
Bq. Com. Grèce, Act. ...	Frs. 18 1/2 ex.	18 1/2 ex.			
Mortgage Bank of Pa-					
lestine Act. Ord.	L.E. 5,50 exc.	5,50 exc.			
Ob. 5% 1938-56 s. U.V.W.	L.E. 96,50	95,50			
Ob. 5% 1939-56 série X.	L.E. 96,05	96,05			
Ob. 5% 1941-56 série Y.	L.E. 94,75	94,75			
EAUX			SOCIETES INDUSTRIELLES		
Eaux Caïre, Act.	Frs. 126 1/2	125 1/2	Crown Brewery	Frs. 125 v.	127 v.
Eaux Caïre, Jouiss.	Frs. 352 1/2	348	Cie. Frigorifique	L.E. 5 9/32	5 1/4
Eaux Caïre, Fond.	Frs. 2555	2555	Sté. Eg. Irrig., Act.	L.E. 0 11/32	0 11/32
Eaux Caïre, Obl. 4% ...	Lst. 100 1/4 ex	100 1/4 n.	Manure Cy.	L.E. 1 15/32	1 15/32
Eaux Caïre, Obl. 4% ...	Lst. 100 1/4 ex	100 1/4	Salt and Soda	Sh. 38/9 3/4	39/-
			Port-Said Salt	Sh. 42/9	43/1 1/2
			Egyptian Markets	Sh. 27/4 1/2	26/9
			Anglo-Eg. Oilfields, Act. Lst.	2 29/64	2 15/32
			Suc. et Raf. Eg., Ord. ...	Frs. 123	121 1/2
			Suc. et Raf. Eg. Priv. Frs.	111 1/4	112
			Suc. et Raf. Eg. Ob.	Frs. 460	460
			Suc. et Raf. Eg., Fd. ...	L.E. 3	3 v.
			Elect. Light & Pow.	L.E. 17 3/4 ex.	17 3/4 exc
			Elect. Light Pow. Jss. ...	L.E. 13 3/4 n.	13 3/4 exc
			Industrie du Froid, Act. L.E.	5 5/16	5 5/16
			Filature Nationale Ord. Lst.	8 11/16	8 21/32
			Cairo Sand Bricks	Lst. 3 1/4	3 1/4
			Imprimerie Misr	L.E. 7 1/4	7 1/4
			Sté. Misr Egr. Coton ...	L.E. 4 1/8	4 1/16
			Plâtrière Ballah	L.E. 9 3/4	9 3/4
			Alexandria Pressing	Lst. 7 9/16	7 9/16
			«Al Chark» Cie. Ass. sur		
			la Vie	L.E. 6 9/32	6 9/32
			Soc. Ciments Portland		
			Tourah	P.T. 1050	1050
			Sté Misr Fil. et Tiss. Act. L.E.	5	5
			The As. Cotton Ginners, Lst.	0 5/8	0 5/8
TRANSPORTS			HOTELS		
Anglo-Am. Nile Cy. ...	Lst. 1 1/8	1 1/8	Gd. Hôt. Eg. Nung.	Lst. 16 7/16	16 7/16
Aut.-Om. Caïre, Act. ...	L.E. 4	4	Gd. Hôt. Ob. Série A. ...	Lst. 104 excn.	104 excn.
Aut.-Com. Caïre, Fd. ...	L.E. 1	1	Up. Eg. Hot., Nouv. ...	L.E. 1 17/32	1 31/64
Menzaleh Canal, Act. ...	P.T. 168 n.	168 excn.	Up. Eg. Hot., Ob. 5% ...	L.E. 86 a.	86
Ch. Fer Kéneh, Act.	Lst. 25 21/32	25 21/32	Egyptian Hot., Ord.	Lst. 1 17/32	1 1/2
United Egypt. Nile	L.E. 1 15/32	1 15/32	Egyptian Hot., Priv. ...	Lst. 8 7/8	8 7/8 v.
Ob. Suez 3% 2e. série ...	Frs. 595	594 1/2			
Ob. Suez 3%, 3e. série ...	Frs. 585	585			
Suez 5%	Frs. 616	612			
Trams Alex., Div.	Frs. 227 v.	227 v.			
Trams Alex., Act. Jouis. Frs.	24 v.	24			
Trams Alex., Ob. 4% ...	Frs. 480 excn.	480 excn.			
Trams Caïre, Parts Soc. Frs.	68 1/4	68			

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS D'ALEXANDRIE

DU 14 AU 21 OCTOBRE 1938

DESIGNATION DES VALEURS	14 oct. 1938	21 oct. 1938	DES VALEURS DESIGNATION	14 oct. 1938	21 oct. 1938
Empr. Municipal 1902 ... Lst.	101	100	Delta Lt. Rys., Priv. ... Lst.	0 13/16	0 13/16
Empr. Municipal 1919 ... L.E.	103 12	101 excn.	Alexandria Ramleh ... Lst.	0 15/16	0 15/16
Land Bank Act. Lst.	3 3/4	3 21/32	Trams Alex., Div. Frs.	226	220
Land Bank, Fond. Lst.	35	35	Trams Alex., Jouiss. ... Frs.	23	23
Land Bank Obl. 3½% ... Frs.	435	435	Trams Alex., Obl. 4% ... Frs.	480 exc.	480 exc.
Land Bank, Obl. 4% ... Frs.	68 1/2 ex	68 1/2 ex.	Press. et Dépôts Act. ... L.E.	14 1/16	14 1/4
Commercial Bank Lst.	2	2	Presses Libres L.E.	8 21/32	8 1/2 v.
Alexandria Water Lst.	15 9/16	15 7/32	Net et Pressage L.E.	7 9/16	7 3/8
Béhéra, Ord. L.E.	10 3/16	10 3/16	Alex. Pressing L.E.	7 23/32	7 13/32
Béhéra, Priv. Lst.	5 1/8	5 1/8 a.	Bonded War., Ord. Lst.	6 9/32	6 1/4
Urb. et Rurales Lst.	2 19/32	2 9/16	Bonded War., Priv. Lst.	5 1/4	5 1/4
Urb. et Rurales, Fond. ... Lst.	0 1/4	0 1/4	Filature Nationale, Act. Lst.	8 5/8	8 5/8 v.
Union Foncière Lst.	2 13/16	2 13/16	Salt and Soda Sh.	45/-	45/-
The Gabbary Land L.E.	1 31/32	1 15/16	Port-Said Salt Sh.	42/7 1/2	43/1 1/2
La Gérance Imm. L.E.	3 3/4	3 3/4	Ass. Cotton Ginners ... Lst.	0 19/32	0 19/32

SUGGESTIONS DANGEREUSES

(Suite de la page 5)

Contrairement à la plupart des pays du globe, l'Égypte a le bonheur de jouir d'une grande liberté des échanges internes et externes. Elle ne connaît pas les entraves paralysantes du contrôle des changes, et autres restrictions de la même catégorie.

Voilà que quelqu'un observe que les touristes égyptiens dépensent chaque année des sommes importantes à l'étranger. Alors, sans aller plus loin, on saute à la conclusion, qu'il faut appliquer le contrôle des changes, pour empêcher cette «évasion de capitaux» !

On constate que les exportations sont en baisse. Vite, il faut dévaluer la livre !

Les propositions se suivent, les bruits se répandent, créant la méfiance, la crainte, causant du tort au commerce, et en définitive, au pays lui-même.

Il ne faut pas être grand clerc pour comprendre qu'on ne peut appliquer les mêmes remèdes aux différentes maladies, que certains

médicaments salutaires pour certaines organisations, constituent des poisons pour d'autres.

Il en est exactement de même dans le domaine économique où, comme ailleurs, il est absolument nécessaire de se méfier des panacées.

N'est pas médecin qui veut !
N'est pas économiste qui veut !
A chacun son métier !

Nous voulons terminer ces quelques réflexions en nous adressant à nos confrères et en les exhortant d'éviter de donner de l'importance à n'importe quelle «suggestion» qui ne semble pas avoir fait l'objet d'un examen un tant soit peu sérieux, et qui pourrait être non seulement inutile, mais nettement nuisible. Qu'on se souvienne bien que le grand public n'a pas le temps, de réfléchir, et a tendance à prendre trop de choses au pied de la lettre. Notre but doit être avant tout de l'éclairer, de l'instruire et surtout de ne pas lui donner plus de sujet d'inquiétude qu'il n'en a déjà !

Edgar ANZARUT.

L'AVENIR DU STERLING ET LES PAYS-BAS

L'évolution de la Livre impose à la Hollande une vigilance constante. En temps normal, la tension progressive du dollar se traduirait, en fonction de la lourdeur correspondante du florin, par une recrudescence des demandes en valeurs hollandaises à revenu variable, mais le glissement du sterling constitue un sujet de préoccupations qui domine tout autre considération.

La Hollande a un intérêt vital à maintenir autant de stabilité que possible entre la livre et le florin; l'industrie maritime, le commerce d'exportation et des produits coloniaux sont en effet tributaires de Londres.

Les autorités hollandaises reconnaissent les inconvénients résultant de leur refus de permettre au florin de se déprécier parallèlement avec le sterling vis-à-vis du dollar et s'opposent pour le moment à une dépréciation dépassant de beaucoup le pourcentage actuel d'environ 20%. La crainte de voir s'accroître le prix des importations et le coût de la vie, joue son rôle dans cette manière de voir.

L'avenir du sterling, en présence des dépenses occasionnées à la Grande-Bretagne par ses besoins de réarmement et la concurrence commerciale qui la menace par la pénétration «pacifique» de l'Allemagne, ne peut que déconcerter l'opinion hollandaise. Ce nouvel élément d'incertitude qui se trouve accentué par la teneur du dernier discours de M. Hitler est susceptible de nuire à la vie économique des Pays-Bas.

LA REVUE COTONNIERE

RESUME DU MOUVEMENT DES PRIX

Echéance.	Clôture 20/10/38	Clôture 13/10/38	Clôture de l'année passée	Maximum	Minimum
				des Prix.	
Sakel.					
Novembre	14.39	14.20	14.24	14.55	14.02
Janvier	14.48	14.35	13.12	14.75	14.20
Mars	14.55	14.53	14.07	14.93	14.34
Giza 7.					
Novembre	14.26	14.16	12.64	14.70	13.95
Janvier	14.20	14.15	12.48	14.50	13.98
Mars	14.17	14.12	12.50	14.40	13.95
Haute-Egypte.					
Octobre	11.17	11.19	10.43	11.55	11.03
Décembre	11.12	11.18	10.19	11.48	11.00
Février	11.06	11.16	10.20	11.42	10.95
Avril	10.99	11.15	10.24	11.38	10.90
Juin	10.98	11.16	10.26	11.40	10.90

NEW-YORK

20/10/38.	Décembre	8.26	—	Mai	7.96
13/10/38.	"	8.28	—	"	8.11
l'année passée	"	8.29	—	Mars	8.23

LIVERPOOL

Giza 7.	Novembre	20/10/38.	7.47	—	13/10/38.	7.33
Haute-Egypte.	"	"	6.29	—	"	6.31
Américain.	Janvier	"	4.79	—	"	4.75

Jeudi, le 20 octobre 1938

CONTRATS

Le mouvement haussier qui persista toute la semaine passée fut encore accentué aux trois premières séances de la semaine en revue, les prix avançant rapidement à la suite du Giza sur de gros achats à la hausse encouragés par la demande du commerce et des couvertures pour des échéances rapprochées Giza et Ashmouni, demande qui absorba facilement les ventes en couverture et en fixation d'un poids modéré. Cependant aux prix plus hauts l'appui du commerce fut entièrement retiré, et il y eut une baisse marquée de la demande pour le disponible. Ceci ainsi que des avis décevant d'Amérique et un arrêt de la tendance baissière du Sterling par rapport au dollar, amena des prises de bénéfices dans un marché sur lequel on avait trop acheté. Des ventes en couverture se firent remarquer subséquemment sur une plus grande échelle accompagnées de grosses ventes en fixation, et une réaction de 20/40 points eut lieu lundi qui continua aux deux séances suivantes quand la demande du commerce manquant encore, les prix baissèrent sur toute la ligne d'un autre dollar 1/4 par suite de la pression continue provenant des mêmes sources. Aujourd'hui un terrain appréciable fut regagné par suite d'achats en remplacement à la hausse stimulés par le Bulletin du Gouvernement de la quinzaine

publié ce matin sur les progrès de la récolte, Bulletin rapportant des attaques sérieuses du ver dans le Delta et faisant ressortir les résultats décevant des premières et secondes cueillettes dans la zone du Nord, mais l'intérêt du commerce, à l'exception de plusieurs opérations de transfert entre échéances rapprochées et éloignées, fut de nouveau limité à des « calls », de nouveaux achats pour compte de l'exportation faisant virtuellement défaut; et la reprise ne fut rafferme que grâce au manque marqué des ventes en couverture et en fixation de prix.

La demande de la filature qui avait fortement baissé à la hausse n'a pas repris depuis. Quelques petits ordres en Giza 7 ont été recus des Indes, mais peu de nouvelles affaires sont en cours avec le Lancashire ou le Continent. Plusieurs opérateurs considèrent ceci comme un signe que, pour le moment du moins, les fi-



PAR ORDRE

THE ALEXANDRIA INSURANCE CO.

Société Anonyme Egyptienne

SIÈGE SOCIAL :

EN SON IMMEUBLE BOULEVARD SAAD ZAGHLOUL
ALEXANDRIE

SUCCURSALE AU CAIRE :

23. RUE SOLIMAN PACHA

ASSURANCES

Incendie, Accident de travail,
Automobiles, Vol, Transports, etc.

lateurs ne sont pas disposés à payer: les primes élevées que nos cotons ont dernièrement atteint au-dessus de l'américain. Quoiqu'il en soit la pauvre demande provenant de l'étranger a eu son effet sur la tendance du marché, et bien que la plupart des spéculateurs pensent encore que les prix hausseront plus tard, il y a en général un sentiment beaucoup moins optimiste qu'il y a une semaine. Le fait que le marché a été débarrassé dans ces quelques derniers jours des positions acheteurs faibles a grandement renforcé la structure technique mais l'intérêt acheteur en suspens est encore très grand. Plusieurs détenteurs sont bien retranchés, leurs positions montrant encore une marge de bénéfice substantielle à la suite d'une hausse qui à son point culminant atteignit dollars 1 3/4 pour le Sakel, dollars 2 1/4 pour le Giza et dollars 1 1/2 pour l'Ashmouni dans les trois semaines qui se sont écoulées depuis la crise européenne, mais des participants plus récents dans le mouvement de baisse sont dans une position moins favorable. Il y a ainsi de la place pour une nouvelle réaction technique, et les ventes en couverture et en fixation fournissant un approvisionnement de contrats qui, à présent, est tout à fait disproportionné avec la demande du commerce, il semble certain que les prix pourraient encore perdre du terrain à moins

d'un nouveau stimulant à une entreprise haussière.

Les écarts entre échéances rapprochées et éloignées ont eu beaucoup de fluctuations depuis notre dernier rapport. Après quelques couvertures de découvert et quelques achats, le Novembre Giza, qui était coté il y a une semaine à 1 point au-dessus du Janvier, se raffermi et augmenta son écart à 17 points; mais les ventes en fixation, les prises de bénéfices et les liquidations de la part des opérateurs professionnels qui avaient exploité la tendance, ramenèrent l'écart à 4 points. Un mouvement parallèle eut lieu pour l'Ashmouni, l'écart de l'Octobre au-dessus du Décembre augmentant de 4 à 10 points, pour finir en suite à 2 points. En ce moment, la position étroite du disponible et les écarts élevés sont nettement en faveur de l'acheteur, et il semble par conséquent peu probable que l'Octobre perde encore beaucoup de terrain par rapport au Décembre. Cependant, le coton arrive maintenant plus librement de l'intérieur, et les réceptions à Alexandrie se montent à environ 1.500.000 cantars à ce jour. En attendant les exportations sont désappointantes, le total à ce jour se montant à 835.000 cantars. Ainsi les stocks s'accroissent rapidement leur montant aujourd'hui étant de 2.165.000 cantars, comprenant environ 1.300.000 cantars d'Ashmou-

ni et de Zagora et 400.000 cantars de Giza 7. Les opérations acheteur contre les vendeurs de couverture en Novembre et Décembre ne semblent devoir continuer très longtemps avec les stocks énormes qui seront constitués à ce moment-là. De plus, le fait que la récolte de cette saison comprend une plus grande proportion de cotons livrables en contrats semble devoir fournir aux vendeurs une plus grande protection.

DISPONIBLE

Le marché du disponible a été moins actif cette semaine, les ventes s'étant montées à 2700 balles à peine par jour. Les grades moyens du Giza 7 et le Zagora ont fait l'objet d'une bonne demande, mais la demande pour l'Ashmouni a fortement diminué. Les primes ont baissé pour cette dernière variété ainsi que pour le Giza 7. Ellés se sont cependant maintenues pour le Zagora. Le Maarad et le Sakel ont été modérément demandés et les primes pour ces variétés ont haussé perceptiblement.

CANAL DE SUEZ

Pour la première décade d'octobre, les recettes s'élèvent à Lst. 277.800 c. Lst. 286.000 pour la même période de 1937. Les recettes totales depuis le 1er janvier se montent à Lst. 7.533.700 contre Lst. 8.493.100.

BOURSE DES MARCHANDISES D'ALEXANDRIE (Contrats)

Livraisons :	14/10/38		15/10/38		17/10/38		18/10/38		19/10/38		20/10/38	
	O.	C.										
Sakellaridis :												
Novembre	14.33	14.39	14.30	14.38	14.53	14.29	14.20	14.11	14.4	14.02	14.12	14.31
Janvier	14.43	14.57	14.50	14.57	14.59	14.50	14.45	14.32	14.20	14.24	14.17	14.48
Mars	14.66	14.73	14.70	14.73	14.76	14.66	14.52	14.47	14.45	14.34	14.54	14.56
Guiza 7 :												
Novembre	14.25	14.44	14.36	14.42	14.69	14.25	14.27	14.13	13.95	14.03	14.12	14.26
Janvier	14.23	14.35	14.32	14.34	14.49	14.16	14.18	14.08	14.—	13.98	14.58	14.23
Mars	14.15	14.28	14.23	14.23	14.40	14.12	14.13	14.07	13.95	13.98	14.58	14.19
Achmouni :												
Octobre	11.27	11.43	11.39	11.37	11.49	11.30	11.25	11.17	11.12	11.03	11.15	11.16
Décembre	11.22	11.38	11.33	11.32	11.43	11.21	11.22	11.11	11.5	11.01	11.05	14.13
Février	11.19	11.33	11.29	11.26	11.39	11.15	11.14	11.05	11.—	10.95	11.51	11.07
Avril	11.18	11.33	11.31	11.23	11.38	11.07	11.8	11.—	10.97	10.90	10.97	11.—
Juin	11.26	11.36	11.35	11.25	11.24	11.06	11.06	11.04	11.01	10.92	10.94	10.99
Graines de Coton :												
Novembre	67.3	67.9	67.1	67.6	68.4	67.5	66.5	66.4	65.4	66.2	66.7	66.9
Décembre	66.9	67.5	67.5	67.1	68.2	67.1	66.5	66.2	65.1	65.9	66.5	66.8
Janvier	66.9	67.5	67.6	67.1	68.—	67.—	66.5	66.1	65.3	65.9	66.5	66.7
Février	67.—	66.9	67.6	66.7	67.8	66.9	66.4	65.6	65.5	65.5	66.2	66.4
Avril	67.2	66.9	67.6	66.5	67.8	66.7	65.6	65.4	65.2	65.3	66.1	66.3

COMMISSION DE LA BOURSE DE MINET-EL-BASSAL

BULLETIN HEBDOMADAIRE

No. 2767

Alexandrie, Jeudi à Midi le 20 Octobre 1938

	COTON											STOCK Cantars
	Arrivages	EXPORTATIONS										
		Angleterre		Continent		Extrême-Orient, Indes, Chine et Japon		Etats-Unis		TOTAL		
Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars		
Cette semaine ...	403.806	7.433	54.509	10.831	80.024	1.968	14.466	104	756	20.336	149.765	2.241.521§
Même sem. 1937	432.577	14.733	108.104	21.989	163.466	4.283	31.726	320	2.366	41.325	305.362	1.494.919*
» » 1936	422.476	13.016	95.671	41.052	81.636	2.575	18.895	—	—	20.67	196.202	2.059.809†
Dep. 1er Sep. 1938	1.563.930	33.511	245.920	64.308	475.176	16.015	118.271	1.207	8.878	115.041	848.245	—
Même époque 1937	2.386.425	53.977	396.310	96.355	712.975	14.698	108.695	3.102	24.981	168.432	1.242.961	—
» » 1936	2.599.090	52.558	385.372	63.859	471.312	19.984	147.583	3.268	23.902	139.669	1.028.169	—

Y compris stock § au 1er Septembre 1938 Crs. 4.525.836 * au 1er Sept. 1937 Crs. 351.455 † au 1er Sept. 1936 Crs. 488.888.
 Consommation locale du 1er Septembre 1938 au 12 Octobre 1938 Achmouni Cantars 8.397, Zagora 10.611, Divers 1.632.
 Total Cantars 20.640, en outre Crs. 32 ont été réexpédiés à l'intérieur du pays. Ensemble 20.672 à déduire du stock.
 Consommation à l'intérieur du pays du 1er Septembre 1938 au 12 Octobre 1938 Cantars 43.368.
 N.B. En dehors des Exportations ci-dessus il a été exporté par d'autres ports 41 cantars.

	GRAINES DE COTON					STOCK Ardebs	TOURTEAUX		HUILE de GRAINES de COTON
	Arrivages (1)	EXPORTATIONS					Arrivages (1)	Export. (2)	Export.
		Angleterre	Continent	Divers	TOTAL (2)				
Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Tonnes	Tonnes	Tonnes	
Cette semaine ...	145.134	76.436	8.400	—	84.836	391.276 §	1.808	3.541	242
Même sem. 1937..	169.136	119.602	851	—	120.453	472.552	1.415	1.325	—
» » 1936..	177.689	37.337	—	—	37.337	696.697 †	1.451	4.653	—
Dep. 1er Sept. 1938	708.488	349.708	9.249	—	358.957	—	4.494	12.061	1.028
Même époque 1937	945.524	509.277	10.511	—	519.788	—	10.952	40.547	87
» » 1936.	1.169.100	477.299	—	—	477.299	—	6.875	16.580	—

Y compris Stock § au 1er Septembre 1938.-Ard. 41.745 * au 1er Septembre 1937-Ard. 46.816 † au 1er Sept. 1936 Ard. 4.896.
 Consommation locale du 1er Septembre 1938 au 12 Octobre 1938 environ Ard. 111.974 (3) à déduire du stock.

Pour les Fèves, Orges, Blés, Lentilles, Maïs et Oignons. la consommation locale n'est connue respectivement que les 31 Mars et 30 Novembre.

	FÈVES					STOCK Ardebs	ORGES	
	Arrivages		EXPORTATIONS				Arrivages	Export.
	Saïdi	Béhéra	Angleterre	Continent	TOTAL			
Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	
Cette semaine	349	1.275	—	39	39	51.259	2.679	—
Même semaine 1937.....	1.080	2.280	—	—	—	41.070	1.088	—
A partir du 1er Avril 1938.....	35.132	10.434	532	775	1.307	—	151.085	22.789
Même époque 1937.....	30.953	10.634	262	710	972	—	107.821	147.703

Stocks au 1er Avril 1938 Ard. 7.000
 Stocks au 1er Avril 1937 Ard. 455

Ard. 4.000
 Ard. 21.613

	BLÉS			LENTILLES		MAIS		OIGNONS	
	Arrivages			Arriv.	Export.	Arriv.	Export.	Arrivages	Export.
	Saïdi	Déhéra	Export.						
Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Crs. 108 Ok	Crs. 108 Ok
Cette semaine	8.622	6.886	—	181	—	748	—	80	—
Même semaine 1937.....	12.296	5.783	—	575	—	110	—	1	227
A partir du 1er Avril 1938.....	427.925	323.287	253	10.041	51	47.682	1.385	1.097.523	800.853
Même époque 1937.....	567.076	267.775	53.445	10.245	110	108.604	67.889	1.012.748	938.429

Stocks au 1er Avril 1938 Ard. 6.500 Ard. 3.500
 Stocks au 1er Avril 1937 Ard. 7.075 Ard. 243

au 1er Déc. 1937 Ard. — au 1er Mars 1938 Crs. —
 au 1er Déc. 1936 Ard. — au 1er Mars 1937 Crs. —

N.B. L'année pour les Blés et les Lentilles commence le 1er Avril, pour les Maïs le 1er Déc. pour les Oignons le 1er Mars

LETTRE DE BRUXELLES

(De notre correspondant particulier)

Bruxelles, le 14.10.38

Nous avons rappelé, dans notre dernière numéro comment et dans quelle mesure la Bourse de Bruxelles avait fléchi à la veille de l'entrevue de Munich, puis remonté la pente au lendemain de l'accord des quatre. Une vue d'ensemble de la quinzaine boursière ne pourrait passer sous silence de tels événements. Mais il est actuellement permis de les mentionner « pour mémoire ». Le marché a, en effet, repris son allure normale, seule susceptible de durer et répondant seule à des influences à longue portée.

Si les cours de compensation se sont établis en hausse universelle pour la liquidation de mi-octobre, et si la progression du marché au comptant a été générale, le fait est satisfaisant surtout parce que la reprise exécutée dans l'enthousiasme de la paix sauvée a été relayée en quelque sorte par un courant important d'achats d'investissements.

La détente internationale a déterminé sur toutes les places financières un état d'esprit optimiste qui a incliné les milieux d'affaires à envisager une amélioration de la situation économique et un redressement consécutif des estimations boursières. Outre cela, les marchés se sont replacés dans des conditions telles que les facteurs coutumiers d'influence s'exercent à nouveau sur leurs tendances. C'est ainsi que la fermeté de la Bourse de New-York a repris son empire sur les dispositions des places continentales.

L'indice des valeurs industrielles américaines qui était tombé à 128,38 le 26 septembre, s'est relevé d'un mouvement continu jusqu'à 149,75 le 8 octobre, dépassant cette fois le niveau maximum de l'année 1938. La progression de la cote à Wall Street s'est accompagnée d'un sensible développement des transactions. Les éléments déterminants de la hausse sont connus : — prévisions très favorables publiées par le Président Roosevelt lui-même lors de la dernière conférence de presse; élévation à 51,4 p.c. du degré d'activité des aciéries; augmentation importante du nombre des wagons chargés; expansion des ventes dans les grands organismes de distribution; achats massifs de cuivre, qui ont porté sur 62.232 tonnes en septembre contre 23.195 tonnes en août et qui ont provoqué un double relèvement des tarifs pour les ventes à l'intérieur. L'amélioration des tendances du marché américain des valeurs n'a pas été exprimée seulement par l'allure très favorable de la cote des

valeurs industrielles. Les obligations ont été pour leur part très largement traitées et les émissions ont recommencé à la cadence normale. Les opérations exécutées pour le compte de deux entreprises de services publics — la Michigan Consolidated Gas et la Virginia Electric Power — ont particulièrement retenu l'attention.

Les marchés d'Amsterdam, de Paris et de Londres ont répondu à l'orientation favorable de la Bourse de New-York. Cette tendance a joué un rôle particulièrement utile au Stock Exchange de Londres. Celui-ci n'a pas été indifférent, en effet, aux indices de difficultés économiques locales. L'accroissement du nombre des chômeurs; la médiocrité relative des recettes de chemins de fer et l'ampleur du déficit de la balance commerciale britannique ont pesé dans une certaine mesure sur les tendances du marché de Londres. D'autre part, la reprise de la livre sterling par rapport au dollar au lendemain de l'événement de Munich ne s'est pas confirmée dans son entièreté. Le cross rate, qui avait été ramené à 4,83 le 30 septembre, s'est tendu derechef à 4.75 3/4 le 10 octobre.

Quant à la Bourse de Paris, elle a certes accueilli avec une évidente satisfaction le vote favorable à la politique extérieure du Cabinet Daladier, et l'octroi des pouvoirs spéciaux en matière financière. Mais l'absence de toute indication touchant le programme de restauration qui sera adopté a très naturellement contenu l'expression de la confiance renaissante. Réduite aux hypothèses quant à ce programme, dont les difficultés d'exécution sont a priori certaines, la spéculation sur la place de Paris, comme à Londres, s'est attachée surtout aux encouragements qui lui venaient de l'extérieur.

Il n'en a pas été de même à la Bourse de Bruxelles. Notre place a pu se rallier avec franchise au mouvement de Wall Street et des marchés de matières premières. La forme technique saine sur laquelle elle repose et l'aisance monétaire qui garantit sa vitalité l'ont tout naturellement ouverte aux tendances positives. Elle a été encouragée en ce sens par des indices économiques locaux très importants. En tout premier lieu, par l'augmentation des commandes centralisées à Cosibel, commandes qui ont atteint pendant le mois de septembre un volume de 151.500 tonnes, au lieu de 103.000 tonnes au mois d'août. En second lieu, par l'amélioration des marchés des charbons et des verres. En troisième lieu, par la réap-

parition nettement perceptible des disponibilités de placement.

Des conditions si nombreuses de hausse se sont trouvées simultanément réunies que l'on peut à bon droit estimer que l'allure du marché a été modérée. La restauration des cours s'est limitée à peu de chose près à rétablir les niveaux pratiqués en Bourse vers le début du mois de septembre, niveaux inférieurs dans beaucoup de cas de 15 p.c. à 20 p.c. aux maxima de l'année, qui accusaient eux-mêmes des différences parfois considérables en comparaison des meilleurs cours de 1937.

S'il se confirme que la situation politique internationale s'oriente vers une détente durable en Europe; si les faits nouveaux qui doivent signifier cette orientation ne tardent pas, il est logique de prévoir que le redressement boursier s'accroîtra, puisque la cause profonde de marasme économique sera éliminée, ou fort réduite, et que les taux actuels de capitalisation de nombreuses valeurs industrielles de premier plan se situent à des niveaux anormalement élevés.

Les bilans qui se publient fournissent à cet égard des données d'appréciation irréfutables. Dans la plupart des branches de l'activité productrice nationale, les effets de la « crise mineure » ont été beaucoup moins profonds que la Bourse ne l'escomptait. Les facultés de rendement ont été sauvegardées par un désendatement massif ou par de nouvelles améliorations techniques.

A.W.

CHAMBRE DE COMPENSATION Le Caire

Semaine du 10 au 15 octobre 1938:
Nombre des effets présentés à la compensation : 9.445 d'un montant de L.E. 1.724.906.

Même semaine 1937 : 9.172 d'un montant de L.E. 1.348.335.

Total du 1er janvier 1938 à ce jour : 379.777 d'un montant de L.E. 56.703.736.

Même période 1937 : 370.732 d'un montant de L.E. 58.605.508.

Alexandrie

Semaine du 10 au 15 octobre 1938:
Nombre des effets présentés à la Compensation : 5.653 d'un montant de L.E. 1.605.557.

Même semaine 1937 : 5.538 d'un montant de L.E. 1.547.796.

Total du 1er janvier 1938 à ce jour : 199.404 d'un montant de L.E. 41.471.195.

Même période 1937 : 200.095 d'un montant de L.E. 46.494.414.

LA PAGE DU COMMERÇANT

A la demande de plusieurs de nos lecteurs, nous avons décidé de publier une « Page du Commerçant ». Nos lecteurs y trouveront des détails sur les nouvelles firmes commerciales qui se constitueront, leurs modifications ou dissolutions, sur les dépôts de bilans, faillites, etc., etc. Des statistiques sur le mouvement des faillites et des effets protestés seront publiés régulièrement.

Enfin, nous publierons une chronique mensuelle sur la situation commerciale intérieure.

Nous espérons que notre nouvelle rubrique intéressera nos lecteurs et qu'elle donnera satisfaction à ceux qui nous l'ont demandée. Nous serions heureux, d'ailleurs, de réaliser toutes les suggestions qui nous seront faites pour le développement de cette « Page du Commerçant ».

Constitutions de sociétés

Entre M. Elie Coucoulomatis et un commanditaire il a été constitué une Société en commandite simple, sous la raison sociale « E. Coucoulomatis & Cie. ». Siège à Alexandrie — Objet commerce en général de toute nature — Durée: 4 années à partir du 1er septembre 1938 — Montant de la Commandite: L.E. 75. Signature sociale: Elie Coucoulomatis.

Entre MM. Alfred C. Wynne et Vahé P. Sorjaudje il a été constitué une Société en nom collectif, avec la dénomination « Wyndus & Cie. ». — Siège à Alexandrie. — Objet: commission en général, importation et exportation. — Durée: trois années à partir du 1er octobre 1938. — Signature sociale: aux deux associés conjointement.

Entre MM. Serge Novakoff et Jean Telny, il a été constitué une société en nom collectif sous la raison sociale « Jean Telny & Cie. ». — Siège à Alexandrie. — Objet: commerce d'appareils de radio — Durée: une année à partir du 10 octobre 1938. — Signature sociale: aux deux associés conjointement.

Entre MM. Diogène E. Cassimis et Nicolas E. Cassimis, il a été constitué une Société en nom collectif, sous la raison sociale « D. & N. Cassimis ». — Siège à Alexandrie. — Objet: toutes affaires de commission, représentation, etc. — Durée: 2 années à partir du 1er octobre 1938. — Capital: L.E. 3.000. — Signature sociale: aux deux associés collectivement.

Entre MM. Giuseppe Fraira et Gianmari Zahra, il a été constitué une Société en nom collectif sous la raison sociale Gianmari Zahra & Cie. — Siège au Caire. — Objet: entreprise des travaux de menuiserie. — Durée: une année à partir du 3 octobre 1938. — Capital: L.E. 200 à fournir par M. G. Fraira. — Signature sociale: aux deux associés conjointement.

Entre MM. Richard Ackaoui et Joseph Zakian, il a été constitué une

Société en nom collectif, sous la raison sociale « Ackaoui et Zakian ». — Siège au Caire. — Objet: commission, représentation, importation, exportation, etc. Durée: deux années à partir du 1er octobre 1938. — Capital: L.E. 200. Signature sociale: aux deux associés séparément.

Entre la Dame Lucie Ghali et le Dr. Joseph Doss Ghali, il a été constitué une Société en nom collectif sous la raison sociale « Ghali & Cie ». Siège au Caire. — Objet: fabrication de briques rouges, fourniture de matériel de construction. — Durée: 3 ans. — Capital: L.E. 200. — Signature sociale: au Dr. Joseph Doss Ghali.

Entre M. Alexandre Gamil, commandite, et M. Georges Gamil et la Dame Nina Gamil Chérif, commanditaires, il a été constitué une Société en commandite simple sous la raison sociale N. Gamil Sons. — Siège au Caire. — Objet: Commerce en général — Durée: 5 ans à partir du 26 septembre 1938. — Montant de la Commandite: L.E. 1.000 par moitié pour chacun des commanditaires. — Signature Sociale: à Alexandre Gamil.

Modification

La Société en nom collectif G. Sabet et G. Tabet & Cie. devient une Société mixte en commandite, sous la même raison sociale. — M. Gabriel B. Sabet n'est plus associé en nom et n'a pas le pouvoir de signer. Les associés en nom sont M. Georges B. Sabet et Gamil B. Tabet. La signature sociale leur appartient conjointement.

Dissolutions

La Société en nom collectif sous la raison sociale « Léon Silbermann & Cie. » a été dissoute avant terme, à partir du 15 août 1938. Liquidateurs: MM. Léon Silbermann et Albert Sasson conjointement.

La Société en commandite simple sous la raison sociale « Antoine J. Nahas & Cie. », a été dissoute de commun accord entre les associés, à partir du 7 juillet 1938, date du décès

de M. Antoine J. Nahas. Les commanditaires ont été remboursés, à l'exclusion de M. Gabriel Nahas auquel a été confiée la liquidation de la Société.

La Société en nom collectif sous la raison sociale « Mariani & Poy » a été dissoute avant terme à partir du 31 août 1938. M. Antonio Mariani a assumé l'actif et le passif de la société dissoute et il en continue les affaires pour son compte personnel.

La Société en commandite simple sous la raison sociale « Raymond Maurice Ichkinazi » a été dissoute à son terme. Liquidateurs: MM. Raymond M. Ichkinazi et Joseph C. Pardo conjointement.

Dépôts de Bilans

A Alexandrie: Hag Bassiouni Kharinis en date du 16 octobre 1938. — Fonds de commerce à Damanhour. — Cessation de paiement le 8/10/38. — Actif L.E. 3.060. — Passif: L.E. 3.431.

Faillites déclarées

A Alexandrie. — M. Mario Tirinanzi, commerçant en coutellerie à Alexandrie, en date du 12 octobre 1938. Cessation de paiement: 21 février 1938. — Syndic provisoire: M. G. Servillii.

LA DEVALUATION DE LA MONNAIE EGYPTIENNE

Recevant les représentants de la Presse, le ministre des Finances démentit catégoriquement les rumeurs selon lesquelles, la livre égyptienne serait dévaluée de 25% de sa valeur actuelle. Il démentit également le détachement de la devise égyptienne du sterling.

C'est peut-être le dixième démenti qu'on donne au sujet de la livre, et pourtant tous les quelques mois des rumeurs sont lancées au sujet d'une dévaluation probable de la monnaie égyptienne.

Ne faut-il pas mettre un terme à ces rumeurs, oeuvres de quelques spéculateurs, qui essayent de causer un déséquilibre financier sur les marchés et entravent à la bonne marche des affaires.

REVUE DE MARCHÉ DE GROS

Le 21 Octobre 1938.

Alors que les bourses américaines font preuve de fermeté, les marchés britanniques sont plus faibles. Néanmoins, d'une façon générale, les cours présentent peu de différence d'une semaine à l'autre.

Le marché local demeure stationnaire.

FARINES ET BLES

La cote à Chicago demeure ferme à 64 3/8 cents. Par contre, Liverpool est plus faible à sh. 4/11/1/4 contre 5/0 3/4.

L'estimation du Department of Agriculture des Etats-Unis de la production au 1er octobre s'établit comme suit: (en millions de boisseaux); blé d'hiver 688 contre 688 au 1er septembre et 685, estimation finale de 1937; durum 42 contre 42 et 28, autre blé de printemps 210 contre 210 et 161; tous les blés 940 contre 940 et 874. L'estimation finale sera donnée le 19 décembre. Stocks de céréales au 1er octobre (en milliers de boisseaux): blé 407.000 contre 333.746 en 1937.

Examinant la situation du blé, le bulletin de la «Royal Bank of Canada» constate que lorsque la production mondiale établit un record de 4.355 millions de boisseaux, soit une augmentation de 420 millions de boisseaux par rapport à 1937 et de 260 millions par rapport au précédent record de 1928-29, le rendement total des trois provinces canadiennes de l'ouest estimée à 334 millions de boisseaux représente deux fois plus que la récolte de 1937. La quantité disponible pour l'exportation est évaluée à 200 millions de boisseaux.

Dans des circonstances normales, il n'aurait pas été difficile de disposer de l'excédent canadien de blé, mais, vu les grosses récoltes du monde entier, les marchés d'importation ne montrent que peu d'intérêt et tout fait prévoir une grosse concurrence dans la vente des surplus exportables au cours de la campagne prochaine.

Les prix locaux de la farine étrangère sont demeurés inchangés sauf pour la farine australienne non dédouanée qui cote Lst. 8,5/- contre Lst. 8,-/-. La marchandise dédouanée vaut Lst.8,-/-, plus des droits de douane de P.T.1265.

La farine américaine non dédouanée cote Lst. 14,-/ pour le Gold Medal et Lst. 14,5/-, pour le Northern King. La marchandise dédouanée vaut P.T.176 et 178 respectivement pour les deux qualités.

Le stock de farines dans les Bonded d'Alexandrie est de 9883 sacs contre 11.295 sacs de la semaine dernière. Celui de Port-Saïd est de 54.335 sacs contre 60.478 sacs.

Chez nous, la semaine a été caractérisée par une certaine accalmie dans les affaires, mais la situation n'a subi aucun changement et les prix du blé sont sensiblement les mêmes, que ceux de la huitaine précédente. Les arrivages excessivement modérés de cette semaine ne laissent d'ailleurs aucune chance aux acheteurs d'obtenir des concessions sur les prix. Ils se sont élevés, en effet, à un total de 12.329 ardebs, chiffre tout à fait ridicule. Comme on le voit, les détenteurs de l'intérieur ne sont pas lents à prendre des mesures aussitôt que le marché témoigne de la moindre faiblesse. La minoterie ne s'est pas trop ressentie cette semaine, d'une offre tellement réduite, car la demande de farines n'a pas été aussi bonne que précédemment de sorte qu'elle a pu se contenter de petites quantités de blé, mais il s'agit bien entendu, d'un calme provisoire.

Les prix actuels du blé pourraient tout au plus être tolérés à la fin d'une saison qui ne laisse aucun excédent et pas au milieu de

la campagne. Il ne faut pas oublier non plus que les avances de la Banque de Crédit Agricole de P.T.120 et P.T.130 par ardeb faites par ordre du gouvernement avaient pour but d'assurer aux cultivateurs le prix très rémunérateur de P.T. 130 l'ardeb. Malheureusement ces avances ont servi à encourager d'autres buts.

Les derniers prix pratiqués pour le blé de 22 1/2 kirats sont P.T.166 l'ardeb de 150 kilos pour le hindi saïdi, P.T. 156 pour le baladi saïdi P.T. 164 pour le hindi béhéri et P.T.151 pour le baladi béhéri blanc.

SUCRES

La cote à New-York est ferme à 264 cents. Par contre, celle de Londres est légèrement plus faible à sh. 5/2 1/4 contre 5/3 1/4.

Ayant liquidé ses positions à la hausse, formées lors de la crise politique, la spéculation ne s'intéresse à l'article que d'une manière très limitée. Les chiffres de la consommation sont plutôt décevants et les offres agressives de sucre brut ne tarderont pas à faire leur apparition.

Le marché du sucre pour le transit est resté calme et n'a déployé

SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE FINANCIÈRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE "SEFINA" S.A.E.

23, SHARIA EL MADABEGH — LE CAIRE

autorisée par Décret Royal du 19 Février 1938,
paru au journal Officiel du 5/3/38

Dépôts à vue et à terme fixe — Recouvrement et Escompte d'Effets —
Emission de chèques sur l'Egypte et l'Etranger — Achat et vente de
Billets de Banque et Monnaies Etrangères — Ouverture de Crédits
Documentaires et simples — Ordres de Bourse — Dépôt de Titres —
Encaissement de tous coupons — Titres et Obligations à lot au
comptant et à terme.

CAISSE D'EPARGNE aux MEILLEURES CONDITIONS

aucun trait caractéristique. Le chiffre d'affaires traitées au cours de la semaine en sucre disponible a été de minime importance, malgré la nouvelle réduction du prix consentie par les détenteurs, qui seraient vendeurs à Lst.6 1/16 et peut être même à Lst.6 la tonne franco Bonded Port-Saïd.

Les ordres de la Syrie et de la Palestine ont continué à faire défaut. Cette indifférence de la part des consommateurs est d'autant plus inexplicable, cette semaine, que l'origine a relevé son prix de Lst.3/8 par tonne, sa dernière cotation pour chargement octobre/novembre était de Lst. 6 12/6 cif Port-Saïd. D'autre part, le stock de sucre en Bonded s'est réduit maintenant à un total de 5.000 tonnes, et suivant des calculs assez précis, les quantités de sucre flottantes et à charger de Java sur contrats en cours ne dépassent pas les 1.000 tonnes. Décidément, acheter du sucre disponible est, en ce moment, une des meilleures spéculations.

Aucun changement n'est à signaler dans le marché du sucre égyptien. La consommation est normale et les prix stationnaires comme suit : Granulé raffiné P.T. 240 le sac de 80 okes, concassé P.T. 224 le sac de 64 okes et tablettes P.T.80 la caisse de 20 okes pour les ventes au détail.

La Société Générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte, passera de nouveaux contrats avec les distributeurs du sucre à partir du 1er novembre. Il n'est pas question d'un changement dans les prix du sucre offert à la consommation, mais en tous cas, il faudrait prendre des mesures pour les faire respecter par les détaillants.

RIZ

La semaine sous examen marque le début de la nouvelle saison, qui se présente dans des conditions tout à fait différentes de celles d'il y a un an. La nouvelle récolte du riz est, au moins, deux fois plus grande que celle de l'année dernière et il s'agit de regagner le terrain perdu par l'éloignement de nos consommateurs de l'étranger qui avait pour cause notre petite production et la cherté de nos prix. La chose ne sera pas difficile, car l'Espagne et l'Italie sont hors du marché et notre récolte de cette année est surtout très réussie comme qualité. Nos prix sont par ailleurs, assez raisonnables et on les baissera encore si cela est nécessaire. Il y a, en somme, 300.000 tonnes de riz à exporter et les cultivateurs feraient bien de ne pas l'oublier.

On a livré dans le courant de cette semaine du riz mamsouh nouveau au prix de P.T.85 le sac de

100 kilos. Le glacé livrable en décembre/janvier vaut P.T.91. Le marché est quelque peu irrégulier pour le moment.

A l'intérieur le riz non décortiqué est traité à P.T. 480-490 la dariba rendue franco villages.

Les colations pour le riz de Rangoon n'ont pas signalé des changements. Le steel No.3 pour chargement octobre vaut Lst.9 la tonne cif Port-Saïd. La marchandise disponible, très peu demandée, est offerte à Lst. 8 7/8 la tonne, franco Bonded.

SACS

La semaine pour les sacs s'est signalée par la grande activité du marché et la hausse sensible des prix, attribuables à la forte reprise de Calcutta et aux bons achats de la consommation, dont témoignent les sorties des Bonded de Port Tewfick et Port-Saïd, qui se sont élevées à plus de 1.500 balles pour la semaine qui vient de s'achever.

Nous avons dit que la hausse de l'origine est due à un déficit d'environ 25 0/0 dans la production du jute, chose qui se confirme de plus en plus. Des plus bas prix enregistrés, la reprise est de 10 sh. sur

les sacs à coton qui avancent de 73/- à 83/- sh. et de 10 0/0 environ sur les autres genres.

Le prix des sacs lbs. 3 disponibles est environ 20/40 au-dessous de la source. Ces sacs valent sur place P.T. 4 5/40.

Les sacs à oignons l'augmentent à 46 paras et sont cotés 21/3 les sacs cif Suez.

Quant aux autres spécialités, les consommateurs s'empressent de couvrir leurs besoins de la saison et les prix ne font que monter chaque jour. L'avance depuis la semaine dernière est assez appréciable, comme on le verra par le tableau ci-après :

Lbs.		P.T.
2 1/4	42/-	2 19/40
2 1/2	48/6	2 34/40
3 1/4	65/-	3 32/40
5	90/-	5 12/40
5 (extra)	98/-	5 32/40

HESSIAN CLOTH

Oz. 10 1/2 AB 2000 yds. Lst.17/3

Oz. 8 AB 2000 yds. Lst.14/-

Le stock de sacs dans les Bonded de Port-Saïd est de 4.284 balles, contre 5.117 balles de la semaine dernière.





"AL CHARK"

PREMIERE SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE D'ASSURANCE-VIE

Siège Social: En l'immeuble de la Compagnie

15, Rue Kasr-El-Nil — Place Soliman Pacha
14, Rue Soliman Pacha.

Branches Pratiquées

VIE - INCENDIE - RISQUES DIVERS

CAPITAUX ASSURÉS AU 31 DÉC. 1937

L.E. 2.854.000

TARIFS AVANTAGEUX

COMBINAISONS INTÉRESSANTES

MAXIMUM DE GARANTIES

RÉSERVES INVESTIES EN EGYPTE

TOUS RENSEIGNEMENTS FOURNIS GRACIEUSEMENT

